

UNIVERSITÉ MOULOU D MAMMERI TIZI-OUZOU  
FACULTÉ DU GÉNIE DE LA CONSTRUCTION  
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE



MÉMOIRE DE FIN DE CYCLE DE MASTER.  
Option: Architecture, ville et patrimoine.

**Projet: Ecole des Beaux-arts d'Azazga**  
**Thème : La requalification urbain du noyau historique**  
**de la ville d'Azazga**



Préparer par :

**ADJLOUT Mokrane**

Encadré par :

**Mr AICHE Boussad**

**Mme FEKRACHE Lamia**

**Année universitaire : 2017/2018**

## Remerciements

*Pour commencer nous remercions dieu le tout puissant qui nous a forgé et nous a donné la force afin de mener à bien ce modeste travail.*

*Nous remercions vivement nos chers encadreurs :*

*Mr. AICHE Boussad et Mme FEKRACHE*

*Lamia.....pour leurs disponibilités dont on a tiré profit, de leurs précieux conseils et critiques constructives durant toute l'année.*

*Un grand merci à ma familles, mes amies et à toute personne ayant soutenu autant de près que de loin. Je tiens à exprimer mes sincères gratitudes aux enseignants qui m'ont suivi le long de mon cursus universitaire.*

*Je remercie surtout les membres du jury de nous avoir fait l'honneur par leur présence et en évaluant notre travail ; ainsi qu'aux organismes qui nous ont accueilli chaleureusement et nous ont alimenté en documentation nécessaire pour notre travail :*

*Service d'urbanisme d'Azazga.*

*Le service technique.*

*La directrice et enseignant de l'école des beaux-arts d'Azazga*

## **Dédicaces**

*Je rends grâce à Dieu qui m'a fourni le courage pour mener à bien mon travail malgré les obstacles rencontrés.*

*Je dédie ce modeste travail aux êtres qui me sont les plus chers :*

*Je dédie ce modeste travail,  
En premier lieu, à la mémoire de ma très chère mère,  
que Dieu le tout puissant l'accueille dans son paradis  
éternel.*

*A mon cher père*

*A mes Trois frères, Hani, Slimane et Iddir, et mes  
deux sœurs Zahia & Lamia,*

*A mes chers amis C.Chaban, H.Hamid, L.Aghilas,  
I.kouseila, B.Said, S.Said*

*Et à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à  
la réalisation de ce modeste travail.*

***Mokrane***

---

# Sommaire

## Chapitre introductif

Préambule.....	01
Introduction générale.....	02
Problématique générale.....	03
Problématiques spécifiques.....	03
Hypothèses du travail.....	03
Objectifs.....	04
Méthodologie de travail.....	04

## Chapitre 1 : Notions générales

Introduction.....	05
I.Les différentes définitions du patrimoine.....	05
II.L'évolution de la notion du patrimoine .....	06
III. Les différentes composantes du patrimoine.....	07
III-1. Le patrimoine naturel.....	07
III-2.Le patrimoine culturel.....	08
III-3.Patrimoine architectural et urbain.....	08
IV. La patrimonialisation.....	09
IV-1.Les valeurs et les critères pour la patrimonialisation.....	09
IV-2.Le processus de la patrimonialisation.....	10
V. La protection du patrimoine urbain et architectural.....	10
V-1.Les opérations d'intervention.....	10
Conclusion chapitre.....	12

## Chapitre 2 : Etude du contexte

Introduction.....	13
I-Présentation de la ville .....	13
I-1.La situation.....	13
I-2.l'Accessibilité.....	14
I-3. Le glissement de terrain .....	14

II. Croissance urbaine de la ville d'Azazga .....	15
Conclusion partielle .....	20
<b>III- Présentation du quartier d'étude</b>	
Introduction.....	21
III-1 : Diagnostique et état des lieux.....	21
III-1-1 : Les équipements ponctuels .....	22
III-1-2 : Les places et jardins .....	23
III-1-3 : Un patrimoine architectural en péril .....	23
a- L'ex-Eglise d'Azazga.....	23
b- L'ex-daïra.....	23
III-1-4 : Structure viaire du quartier .....	24
Constat.....	25
III-2. Proposition du POS .....	25
III-2-1. Règlement du pos.....	
III-2-2. Critiques du POS .....	25
Conclusion.....	26

### **Chapitre 3 : Choix de la thématique**

Introduction .....	27
I. La notion de l'art:.....	27
II. Le choix du thème .....	28
III. Analyse référentielle d'exemples .....	30
III.1. Ecole supérieur des beaux-arts d'Alger.....	30
IV. Le programme qualitatif et quantitatif .....	37
IV.1. Les ateliers.....	38
IV.2. Salle d'exposition.....	39

## Chapitre 4 : PFE

I. Proposition urbaine : principes et matérialisation	
II. Genèse du projet .....	40
III- Description du projet .....	41
III-1 Accessibilité .....	42
III-2 Entité accueil .....	43
III-3 Entité exposition .....	43
III-4 L'entité vente détente et consommation.....	43
III-5 L'entité administration .....	43
III-7- Au niveau urbain .....	44
IV. Cité de l'école.....	44
Conclusion générale.....	45

# **INTRODUCTION GENERALE**

### **PREAMBULE :**

Consacré au thème de «**La requalification urbaine du noyau historique d'Azazga**», notre mémoire aborde les questions liées à la réhabilitation du patrimoine coloniale de son noyau historique. Il vient clôturer tout un travail d'une année au sein du département d'architecture de l'université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou pour l'obtention du diplôme de master en architecture qui s'inscrit dans l'option « architecture, ville et patrimoine » sous l'encadrement de Mr AICHE. B et Mme FEKRACHE.L.

Dans le cadre de cette option une notion a suscité notre intérêt. Il s'agit d'aborder la question de la requalification urbaine de la ville d'Azazga plus spécifiquement du quartier d'intervention, marqué par plusieurs édifices patrimoniaux et d'un urbanisme colonial qui porte la mémoire de l'architecture du XX siècle, avec notamment des édifices tels que l'ex-église et l'ex-daïra.

Cette intervention, qui vise à requalifier un fragment important de la ville dans le but de la mise en valeur de ce patrimoine.

## **Introduction générale :**

Malgré la sensibilité de la période historique allons du XIXe et XXe siècle, dit : « période coloniale », incarnée dans la mémoire du peuple algérien, on ne peut nier un legs hérité de ce fragment d'histoire. Un patrimoine architectural et urbain qui structure nettement et formellement les centres urbains de nos villes. Elles sont animées par différents styles architecturaux d'un modèle européen ou fusionné avec le style traditionnel local notamment « le néo mauresque »<sup>1</sup>.

Malheureusement ce patrimoine se trouve actuellement dans un état de dégradation très avancé menaçant l'hygiène, le confort et la sécurité de ses occupants, ainsi il est marginalisé par les étalements urbains, par la création de nouveaux pôles et par l'architecture contemporaine qui réponds aux besoins actuels. Mais distinctement, c'est à l'absence de politique et de mécanismes de reconnaissance et de protection des patrimoines du XIXème et XXème siècle qui a causé une altération ou plus grave encore, une disparition des édifices de cette période a l'image de la réhabilitation de l'ancienne maison Citroën à Constantine<sup>2</sup>, ce constat est la preuve du rapport culturel que notre société entretient avec les héritages coloniaux.

Certes les monuments prestigieux des grands centres urbains, profitent d'un fort intérêt pour leur sauvegarde et leur protection. Mais le patrimoine dit ordinaire souvent méconnu, reste marginalisé. A l'image de l'ex église d'Azazga, Ainsi beaucoup de monuments méconnus, qui méritent une reconnaissance en tant que patrimoine. Leurs états aujourd'hui nous interpelle, afin de les sauver de l'oubli et d'assurer leur transmission aux générations futures.

Le patrimoine ne devient héritage que par la décision de la génération présente de conserver tel élément du passé. L'Algérie possède un riche patrimoine historique d'une portée universelle mais malheureusement, est en train de dépérir au vu et au su de tout le monde. Nombreux sont les exemples méconnus et en quête de reconnaissance tel que notre cas d'études « l'ex-église d'Azazga ». Ce legs mérite d'être valorisé et ainsi être connu pour sa valeur historique et culturelle.

---

<sup>1</sup>SiteEuromed II, XIX° etXX° S,Patrimoine partagé,Tendancesetcourants architecturauxen Algérie.

<sup>2</sup>[www.google.fr](http://www.google.fr).

## **Problématique générale**

La question principale, que nous avons voulu mettre en évidence est justement de définir la façon d'aborder un projet de requalification urbaine en mettant en avant la dimension patrimoniale, afin de remédier une principale question émerge :

- *Comment la requalification urbaine peut participer à la mise en valeur du patrimoine colonial d'Azazga à savoir l'ex-église et l'ex-daïra ?*

## **Problématiques spécifiques**

Afin de préciser la problématique notre étude s'est focalisée sur le noyau historique d'Azazga qui présente un patrimoine datant de l'époque coloniale, actuellement dans un état de dégradation qui nécessite une réhabilitation, afin d'y remédier, on dégage les problématiques suivantes :

- *Comment mener une intervention réussie sur un bâtiment à valeur patrimoniale, tout en préservant son caractère?*
- *Quels sont les méthodes et outils de réhabilitation, qui tout en s'adaptant aux exigences contemporaines en termes d'usage et de normes, ne dénaturent pas les œuvres originelles ?*

## **Hypothèses de travail :**

Pour aborder notre travail, nous avons émis les hypothèses suivantes :

- ✓ Une réhabilitation par extension de ces de ex église peut aboutir à ça revalorisation.
- ✓ L'intégration d'une école d'art afin d'utiliser l'art comme moyen de promotion de ce patrimoine pour sensibilisé le grand public de son importance.
- ✓ La mise en valeur de ce patrimoine peut contribuer à une nouvelle vision de ce noyau historique.

## **Les objectifs :**

Les objectifs à atteindre à travers ce travail sont :

- ✚ Réinsérer ce fragment urbain dans la dynamique de la ville tout en assurant la continuité.
- ✚ La mise en valeur du patrimoine grâce à une réhabilitation réussite.
- ✚ Réussir à avoir une certaine harmonie entre la nouvelle extension et le patrimoine existant

## **Méthodologie de travail :**

Le contenu de ce mémoire a été élaboré suivant une méthodologie qui s'appuie en premier lieu sur un cadrage théorique de définitions de la notion du patrimoine, du processus de patrimonialisation.

Puis, en deuxième lieu, sur une approche descriptive de notre cas d'études ainsi qu'une approche du contexte pour en connaître les caractéristiques.

Ensuite on a fait une approche thématique relative au projet afin de mieux cerner les concepts à adopter.

En dernier lieu, notre projet viendra comme une solution à la problématique posée.

# **CHAPITRE I : NOTIONS GENERALES**

**Introduction**

Aujourd'hui, le patrimoine fait partie des différents thèmes d'actualité qui font couler beaucoup d'encre tels que la technologie, l'écologie, le développement durable... etc.

En effet, cette notion est au cœur des préoccupations de l'homme contemporain. L'humanité entière s'intéresse et s'interroge avec passion sur l'importance, du sens qu'elle doit accorder à cette notion. Malgré l'évolution et le développement atteints par l'homme, ce dernier est à la recherche de ses racines, de son identité, de sa mémoire qui constituent le patrimoine qu'il doit conserver.

Témoin de l'histoire d'un peuple, le patrimoine constitue non seulement une base importante pour la construction des identités mais aussi une assise référentielle pour le changement et le développement de celui-ci, fil conducteur, le patrimoine attribue aux nations une confiance en soi grâce au lien qu'elles tissent avec leur territoire. Il leur accorde la capacité de prendre en charge leur propre destin tout en ayant une identité propre puisée dans les legs laissés par les ancêtres.

Il se manifeste par une multiplicité d'expressions tant matérielles (monuments, paysages, objets,...), qu'immatérielles (langues, savoir-faire, arts du spectacle, musique,...). désignant d'abord les vestiges les plus monumentaux des cultures, cette notion s'est progressivement enrichie pour ainsi témoigner de l'universalité du génie humain dans ses créations afin de devenir une notion plus ouverte développant de nouveaux objets et de nouveaux sens intégrant ainsi différents domaines tels que : la science par exemple.

**I. Différentes définitions du patrimoine :**

Selon le Robert « PATRIMONIUM » signifie en latin : « Héritage du père, biens de famille, biens que l'on a hérités de ses ascendants »

Le patrimoine selon la définition du Larousse : « ce qui est considéré comme l'héritage commun d'un groupe (ex : le patrimoine culturel d'un pays) », mais aussi « un bien qu'on tient par héritage de ses ascendants », « ce qui est considéré comme un bien propre, une richesse » et « Ensemble des éléments aliénables et transmissibles qui sont la propriété, à un moment donné, d'une personne, d'une famille, d'une entreprise ou d'une collectivité publique. »

Comme nous pouvons le constater d'après ces définitions, le patrimoine ne représente pas seulement les monuments et les artefacts que le temps a su épargner mais va plus loin, et englobe toute forme d'héritage tangible et immatériel qu'un groupe ou un individu peut tenir de ses ou son ancêtre(s).

Françoise CHOAY historienne des théories et des formes urbaines et architecturale a défini le patrimoine comme étant : « un bien, l'héritage commun d'une collectivité, d'un groupe humain. Il désigne un fonds destiné à la jouissance d'une communauté élargie aux dimensions planétaires et constitué par l'accumulation continue d'une diversité d'objets que rassemble leur commune appartenance au passé, œuvres et chefs-d'œuvre des

beaux- arts et des arts appliqués, travaux et produits de tous les savoirs et savoir- faire des humains. » « l'allégorie du patrimoine » –Françoise CHOAY –1996.

L'UNESCO, pour sa part a accentué et élargis ces définitions pour dire que :« le patrimoine est un concept vaste qui réunit aussi bien l'environnement naturel que culturel. Il englobe les notions de paysage, d'ensembles historiques, de sites naturels et bâtis aussi bien que les notions de biodiversité, de collections, de pratiques culturelles traditionnelles ou présentes, de connaissance et d'expérimentation. Il rappelle et exprime le long cheminement du développement historique qui constitue l'essence des diverses identités nationales, régionales, indigènes et locales, et fait partie intégrante de la vie moderne. C'est un point de référence dynamique et un instrument positif du développement et des échanges. » <sup>2</sup>

A la lecture des définitions qu'on vient de donner on aperçoit une évolution de cette notion du Patrimoine, faisons donc une halte et voyons de plus près cette évolution à travers l'histoire et essayons de comprendre ce qu'était le patrimoine avant qu'il ne devienne à la mode.

## **II. L'évolution de la notion du patrimoine :**

L'évolution du patrimoine est marquée par les époques historiques suivantes :

La préhistoire et l'Antiquité : a l'exception du religieux et du sacré, conserver un objet ou un monument n'était pas une priorité. Dans l'antiquité l'idée du patrimoine tel qu'on la connaît ne pouvait assurément pas se faire une place entre la survie et le développement de ses sociétés qui à quelques exceptions près n'avaient qu'une vision matérielle de ses biens.

Toutefois certaines personnalités de l'antiquité avaient une conscience de la valeur historique des bien de leur temps comme les objets d'arts qui représentaient les valeurs, les idéaux, ou tout simplement la grandeur de leurs sociétés citons à titre d'exemple l'empire Romain introduit des lois qui interdisent la destruction et même la vente de certains objets et monument pour leurs valeurs artistiques déjà reconnu à l'époque.

Le Moyen-âge : Petit à petit on commençait à prendre de plus en plus conscience de la valeur historique de certains objets et œuvres d'art, mais tout en se focalisant sur ce qui se rapportait à la religion et au sacré.

La Renaissance : Le concept du patrimoine comme l'héritage de toute une société commençait à se répondre, tout ce qui pouvait faire référence à l'antiquité Gréco-romaine prenait de la valeur ! Et retracer le passé était de l'ordre du jour. Des lois apparaissaient une à une de plus en plus strictes dans le but de protéger les biens patrimoniaux.

Les XVIIe et XVIIIe siècles : Cet intérêt pour le patrimoine a donné naissance à des collectionneurs et des galeries. Ce qui illustre bien l'importance que prenait l'idée de la conservation du patrimoine.

---

<sup>2</sup> <http://whc.unesco.org>

La révolution française : Malgré la soif de changer d'ère de l'époque et la volonté de raser toute trace du passé et de la royauté citons à titre d'exemple la destruction du " Portail des Rois " de Notre-Dame de Paris... Dès 1789, la révolution française a initié un grand

Processus d'appropriation des (Biens nationaux), en confisquant les biens du Clergé, des émigrés, jusqu'à ceux de la couronne.

En 1790, la Commission des Monuments fut créée, chargée d'étudier le futur des "monuments des arts et des sciences ». A partir de là, la création des musées est devenue à la mode et sa a perpétué statiquement jusqu'en 1830 où l'Inspection générale des Monuments historiques fut créée, traçant ainsi la voie vers la naissance d'une vraie politique patrimoniale.

De nos jours : comme on la cité plus haut dans les définitions, la notion du patrimoine a évolué en fonction des théories et des doctrines qui définissent les critères de son identification et de sa protection. La notion de patrimoine a connu des expansions diverses d'ordre typologique où le patrimoine passa du monument historique objet au patrimoine ensemble historique. Ensuite d'ordre géographique où le patrimoine passa du national à l'universel. En outre, d'ordre environnemental en passant du patrimoine culturel au patrimoine naturel. Par ailleurs, et enfin d'ordre chronologique en passant du patrimoine archéologique au patrimoine contemporain.

### **III. Les différentes composantes du patrimoine :**

Des différentes définitions avancées précédemment, il est clair que le patrimoine englobe deux notions différentes : patrimoine naturel et patrimoine culturel.

#### **III-1. Le patrimoine naturel :**

Le Patrimoine naturel est constitué par les formations physiques, biologiques et hydrographiques. Il peut contenir également des aires naturelles (marais, forêts anciennes, etc.), qu'elles soient protégées ou non. C'est pour leur rareté, leur valeur écologique ou leurs qualités paysagères que les milieux naturels sont reconnus comme des éléments patrimoniaux à protéger.

Sélectionnés à l'origine pour leur caractère remarquable, ces espaces ont progressivement suscité un vif intérêt bien que peu spectaculaires. En effet, ces milieux sont vivants, évolutifs et fragiles, et méritent à ce titre d'être gérés et préservés, non seulement des dégradations ou perturbations naturelles, mais également des modes d'utilisation du sol et des activités risquant de leur porter atteinte.

Le patrimoine naturel a fait l'objet de reconnaissance à l'échelle internationale principalement à travers la convention concernant la protection du patrimoine naturel, établie par l'U.N.E.S.C.O. en novembre 1972 (convention du patrimoine mondial) et que l'Algérie avait ratifié avec l'ordonnance 73-38 du 25 juillet patrimoine naturel est identifié avec l'article 2 de cette convention.

**III-2. Le patrimoine culturel :**

Le patrimoine culturel est constitué de biens **matériels** et de bien **immatériels**.

**III-2-1. Patrimoine culturel matériel selon l'UNESCO :**

Le document international qui renferme la définition fondamentale du patrimoine culturel est la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel de 1972 de patrimoine culturel tangible en trois catégories :

- **Les ensembles:** groupes de constructions isolées ou réunies, qui, en raison de leur architecture, de leur unité, ou de leur intégration dans le paysage, ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science.
- **Les sites :** œuvres de l'homme ou œuvres conjuguées de l'homme et de la nature, ainsi que les zones y compris les sites archéologiques qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue historique, esthétique, ethnologique ou anthropologique.
- **Les monuments :** Œuvres architecturales, de sculpture ou de peinture monumentales, éléments ou structures de caractère archéologique, inscriptions, grottes et groupes d'éléments, qui ont une valeur universelle exceptionnelle du point de vue de l'histoire, de l'art ou de la science.

**III-2-1. Patrimoine culturel immatériel :**

On entend par "patrimoine culturel immatériel" les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire - ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés - que les communautés, les groupes et les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel.

Le "patrimoine culturel immatériel", se manifeste notamment dans les domaines suivants :

- les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel.
- les arts du spectacle.
- les pratiques sociales, rituels et événements festifs.
- les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ; (e) les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.

**III-3. Patrimoine architectural et urbain**

Est défini comme deux phénomènes indissociables, qui se complètent et reflètent à des échelles déférentes l'art de bâtir. Chaque pays est caractérisé par son patrimoine architectural et urbain, il est le reflet de son évolution historique, artistique, économique et sociale.

**III-3-1. Le patrimoine architectural :**

C'est des éléments bâtis à valeur symboliquement singulière qui témoigne la présence d'un peuple pendant un temps et dans un espace donné. Il fait référence au savoir-faire, techniques

constructives et aux éléments architectoniques projetés sur les édifices religieux, publics, sur les infrastructures ainsi que l'habitat.

### **III-3-2.La notion du patrimoine urbain :**

La notion du patrimoine urbain comprend tous tissus, prestigieux ou non, des noyaux historiques. Elle englobe de façon plus générale tous les tissus urbains fortement structurés.

La reconnaissance de la ville historique en tant que patrimoine a été provoquée par la transformation de l'espace urbain. C'est par contraste à l'urbanisme moderne que la ville ancienne devient objet d'étude et de recherche ainsi que model de référence pour les nouveaux pôles urbains.

L'apparition de cette notion, sous sa définition et sa forme actuelle, est récente. Plusieurs raisons expliquent cette apparition tardive « l'échelle et la complexité de l'espace urbain ainsi que l'absence, avant le 19ème siècle du cadastre, de documents cartographiques et d'archives qui puissent nous informer sur les modes de production et la transformation de l'espace urbain à travers le temps sont parmi les principales causes de ce retard »<sup>3</sup>

### **IV. La patrimonialisation :**

Dans la littérature, la « patrimonialisation » est le fait de donner un caractère patrimonial à un objet. La conférence européenne des ministres responsables de l'aménagement du territoire (CEMAT) déclare que "la patrimonialisation d'un bien ou d'un savoir (ou d'un ensemble de biens ou savoirs) réside dans le fait de lui (ou de leur) donner du sens. La patrimonialisation est donc le processus par lequel une communauté reconnaît en tant que patrimoine des productions de sa culture héritée des générations passées ou produites par les générations actuelles et jugées dignes d'être transmises aux générations futures, elle suscite l'identification de la transmission. Ainsi, "la patrimonialisation peut être définie comme un processus de réinvestissement, de revalorisation d'espaces désaffectés" (Norois, 2000).<sup>4</sup>

#### **IV-1.Les valeurs et les critères pour la patrimonialisation :**

Pour Choay (Choay 1992) et pour Bourdin (Bourdin, 1996), toute revendication patrimoniale est alors sensée s'appuyer sur quatre valeurs :

- L'historicité
- L'exemplarité
- La beauté
- L'identité

---

<sup>3</sup>-BOUSSERAKM.,«*Intervention sur le patrimoine urbain:Acteursetoutils*», MémoireMagister,W.HAMMA

<sup>4</sup>-Le processus de patrimonialisation : revalorisation, appropriation et marquage de l'espace ; <http://www.cafe->

#### IV-2. Le processus de la patrimonialisation :

Un processus de patrimonialisation constitue le passage d'un patrimoine en puissance à un patrimoine reconnu en tant que bien collectif, caractérisé tout à la fois par ses dimensions économiques, sociales, environnementales et culturelles, ce processus se déroule suivant un enchaînement successif de six étapes, allant de la prise de conscience du patrimoine à sa valorisation, en passant par les phases essentielles de sa sélection, de sa justification, de sa conservation et de son exposition.

Il est ainsi possible de distinguer selon François H, Hirczak M, Senil N 5 phases :

- Sélection : Le bien patrimonial, qu'il soit culturel, historique ou naturel, résulte d'un processus de construction, et dévoile des richesses qui ont longtemps été présentes en lui. A ce moment, l'objet patrimonial, prend forme, et existe.
- Justification : c'est l'élaboration d'un mode de discours, justifiant d'un tel ou tel objet patrimonial, suivant des différents critères (historiques, culturels,...)
- Conservation : constitue le fondement de toute action patrimoniale, elle permet de préserver ses traces (valeurs), qui sont en permanente évolution.
- Exposition : l'engouement qu'elle suscite relève d'incontestables raisons économiques ou touristiques. cette dernière présente un moyen efficace pour transmettre cet héritage.
- Valorisation : c'est la protection du patrimoine par la reconnaissance de ce dernier dans la société à travers une sensibilisation de la population.

#### V. La protection du patrimoine urbain et architectural :

Pour parer aux éventuelles dégradations du patrimoine architectural et urbain et garantir sa protection et sa transmission aux générations futures, diverses actions tant juridiques que pratiques et opérationnelles sont nécessaires. Nous nous intéressons ici à la définition de deux notions qui nous paraissent pertinentes : la préservation et la sauvegarde.

**Préservation** : Elle se définit comme « Ensemble de mesures préalables visant à mettre à l'abri d'un mal précis ou éventuel un site, un monument ou une construction ». <sup>5</sup>Ces mesures peuvent être d'ordre juridique (classement) ou pratique (restauration).

**Sauvegarde** : Il s'agit de la Préservation de la vie dans les monuments ou ensembles monumentaux, par le maintien de leurs fonctions d'origine ou l'introduction de fonctions nouvelles de même ordre

#### V-1. Les opérations d'intervention :

**La restructuration** : définie, au sens de la réglementation Algérienne, comme « Opération qui consiste en une intervention sur les voiries et réseaux divers et en une implantation de nouveaux équipements. Elle peut comporter une destruction partielle d'ilots et une

---

<sup>5</sup>CALSAT, Henri-Jean, Op. Cit

modification des caractéristiques d'un quartier par des transferts d'activités de toute nature et la désaffectation des bâtiments en vue d'une autre utilisation »<sup>6</sup>.

**La réhabilitation :** définie au sens de la réglementation Algérienne, comme « Opération qui consiste en la modification d'un immeuble ou un groupe d'immeubles ou d'équipements en vue de leur donner des commodités essentielles »<sup>7</sup>

La réhabilitation est une pratique architecturale dans les années soixante, en réaction aux destructions massives des centres urbains lors de la seconde mondiale.

Elle est destinée à améliorer le bâtiment dévalorisé, à prolonger sa durée de vie et rétablir son estime. C'est aussi une remise en état habitable des bâtiments en actualisant les façons de les utiliser au sens physique, psychologique et social du terme.

Le principal champ d'action de la réhabilitation est le patrimoine immobilier « ordinaire » ou méconnu : le patrimoine mineur.

La réhabilitation ne concerne pas uniquement le bâti au sens physique, mais également ses habitants, ses fonctions et son environnement. C'est un outil entre les exigences techniques, patrimoniales, sociales, économiques et environnementales, qui nécessite la médiation d'un acte architectural fortement empreint de culture.

« Réhabilité consiste donc à repenser une architecture produite à une époque donnée, en analysant les finalités auxquelles répondaient son mode de construction et la spatialisation de ses fonctions, et en proposant des actualisations compatibles avec celle-ci. Il s'agira de transformer un bâtiment ou un lieu sans le dénaturer »<sup>8</sup>.

Cette cohabitation entre vieux et nouveaux bâtiments est de nos jours très recherchée et recommandée, de nombreux exemples à travers le monde illustre cette tendance d'allier la tradition et la modernité, le vieux et le nouveau, le classique et le moderne...etc.

Dans l'objectif d'une valorisation patrimoniale, l'action de réhabilitation recouvre aussi l'insertion de parties de constructions neuves dans l'objet patrimonial, ou sur ses abords

**La reconversion :** Il s'agit de redonner un nouvel usage à un bâtiment, c'est non seulement le sauver et l'ancrer dans la vie contemporaine, mais aussi conserver son identité et la mémoire d'un lieu, le réapproprier et assurer la transmission d'un héritage<sup>9</sup>.

---

<sup>6</sup>François H, Hirczak M, Senil N, « Territoire et patrimoine » N° 5,P :683-700,2006.

<sup>7</sup>Ibid, P. 2021

<sup>8</sup>JOFFROY P. et FLEURY M., Réhabilitation des bâtiments : conserver, améliorer, restructurer les logements et équipements, Collection technique de conception

<sup>9</sup>PDF, Les cahiers de l'AUE n°12 « mettre en valeur son patrimoine bâti », déc. 2004.

**Conclusion :**

Le patrimoine est un héritage qui tisse un lien entre les générations passées, présentes et futures. Cette notion a évolué au fil du temps. D'abord étroite, cette dernière ne cesse de s'étendre. Au patrimoine bâti et mobilier, elle se décline aujourd'hui en patrimoine archéologique, ethnologique, écrit et littéraire, photographique et cinématographique, culinaire, naturel et paysager...

Ainsi le patrimoine est facteur d'identité pour un pays, une région, une communauté, un individu d'où la nécessité de sa valorisation soit par classement ou par simple inventaire en passant par différentes opérations telles que : la conservation, la sauvegarde, la réhabilitation, la restauration, la rénovation... Afin d'assurer sa transmission aux générations futures.

## **CHAPITRE II : ETUDE DU CONTEXTE**

**Introduction**

« La mise en valeur du patrimoine requièrent non seulement une prise en compte des monuments historique mais aussi la reconnaissance de la valeur du contexte ou ils se situent »<sup>1</sup>

Le choix de la ville s’est rapproché à la présence d’un centre historique typiquement colonial. Elle est passée d’un simple village à l’époque précoloniale à un village doté d’un tracé orthogonal et régulier avec l’arrivée des colons.

Une lecture globale de la croissance urbaine de la ville est nécessaire afin d’identifier les caractéristiques identitaires du quartier d’étude et les interventions envisageable sur le patrimoine existant.

**I Présentation de la ville :**

**I\_1 Situation :**

a-Azazga à l’échelle nationale :

Azazga est située dans la partie Est de la willaya de Tizi- Ouzou (voir Fig.1) à 37 km de son chef lieu, et de 140 KM de la capitale. (Voir Fig.1).

b-Azazga a l’échelle régionale :

Azazga est une ville à la fois chef-lieu de commune et de daïra, elle est limitée :

- Au Nord par les communes d’Aghribs et d’Akerou.
- A l’Est par les communes de Freha et de Mekla.
- A l’Ouest par la commune de Yakour
- Au Sud par les communes d’Ifigha et de Souama.



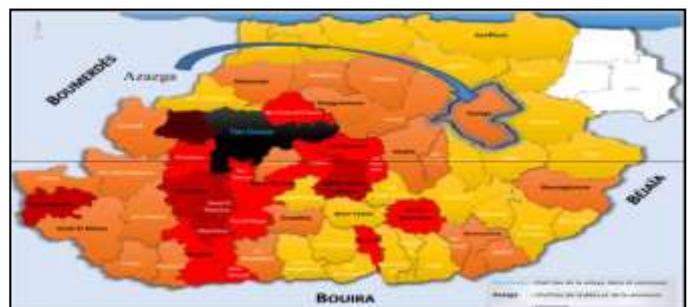
**Fig 1 :** Azazga à l’échelle nationale **source :** Google, www.tiziouzou-dz.com.



**Fig 2 :** les communes limitrophes **Source :** Google, www.tiziouzou-dz.com.



**Fig. 4 :** accessibilité de la ville d’azazga **Source :** Google, www.tiziouzou-dz.com.



**Fig. 3 :** situation d’Azazga à l’échelle régionale **Source :** Google, www.tiziouzou-dz.com.

La daïra d’Azazga couvre une superficie de 77 km<sup>2</sup> Elle comprend cinq communes : Azazga, Freha, Ifigha, Yakouren, Zekri.

<sup>1</sup> Etude et document sur le patrimoine culturel. Alain Borie, François Daniel

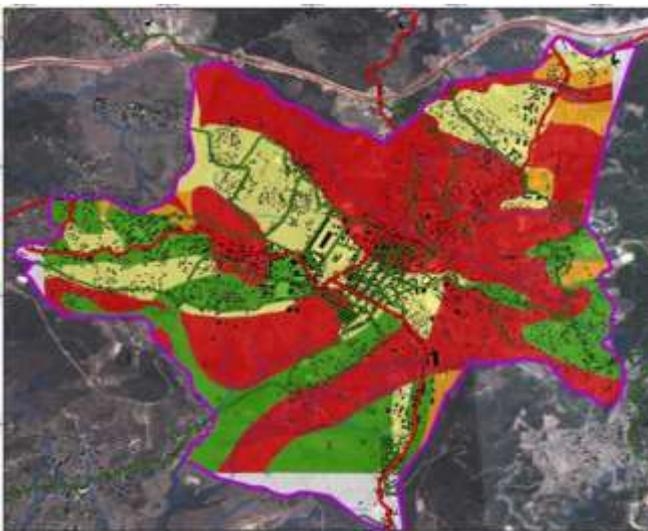
**I\_2 \_Accessibilité :**

Azazga est traversée par deux routes nationales RN12 qui relie de Tizi-Ouzou et Bejaïa et RN 71 qui relie la ville d’Azazga et Ain el hammam au sud, une auto route à la périphérie de la ville qui vient de Tizi-Ouzou à l’ouest vers Bejaïa à l’est passant par l’hôpital d’Azazga se croise avec la RN 71 qui rejoint Azzefoun au nord par Aghribs

**I\_3 \_ Le glissement de terrain :**

Azazga est confrontée à un problème très spécifique qui est celui de glissement de terrain, (plus de 47% du tissu urbain est classé défavorable à la construction) entrainant la destruction des structures de base (routes, voiries, réseaux d’assainissement...) et l’effondrement de certain nombre de construction.

En Mars 2012, c’est suite à une fonte lente et progressive des neiges qu’on avait assisté à plusieurs désordres et signes d’instabilités qu’a connue le site d’Azazga.



**Fig 6 :** Carte géotechnique au niveau de la commune d’Azazga

Source : POS d’Azazga

Zoning géotechnique	
	Zone favorable
	Zone incertaine
	Zone très incertaine
	Zone défavorable
	Zones non couvertes par l'étude



**Fig 5 :** Carte géotechnique au niveau de la ville

Source : POS d’Azazga modifié par l’auteur

II. Croissance urbaine de la ville d'Azazga :

II\_1 Etablissement berbère avant 1830 :

Si nous remontons dans le temps nous trouverons que la ville d'Azazga a d'abord été peuplée par des berbères qui se sont établis sur les crêtes de montagnes de la région pour échapper à l'invasion des tribus du Maghreb et préserver leurs terres agricoles. La pratique de l'agriculture et la présence des Oueds ont favorisé cette installation. Mais **afin de relier** les villages, les terres agricoles et le marché, un réseau de sentiers fût établi, ces derniers structurent l'espace urbain à Azazga, certains parmi eux deviendront des axes de croissance selon lesquels se développera cette ville.

Dans le besoin d'échanges cette population a créé un marché qui se tenait une fois par semaine, à côté duquel s'est érigée une mosquée comme lieu de culte, actuellement ces lieux gardent toujours leurs fonctions.

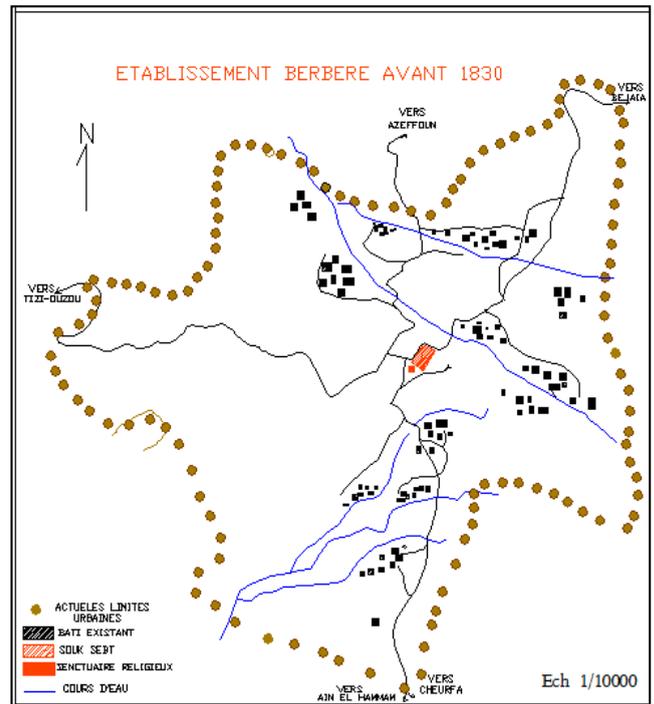


Fig. 7 : établissement berbère avant 1830  
Source : POS d'azazga



Fig. 8 : Le marché d'Azazga  
Source : Google; collection Marcel Lagarde.

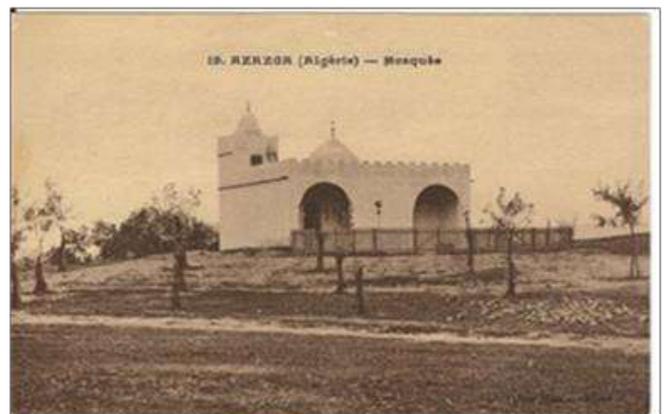
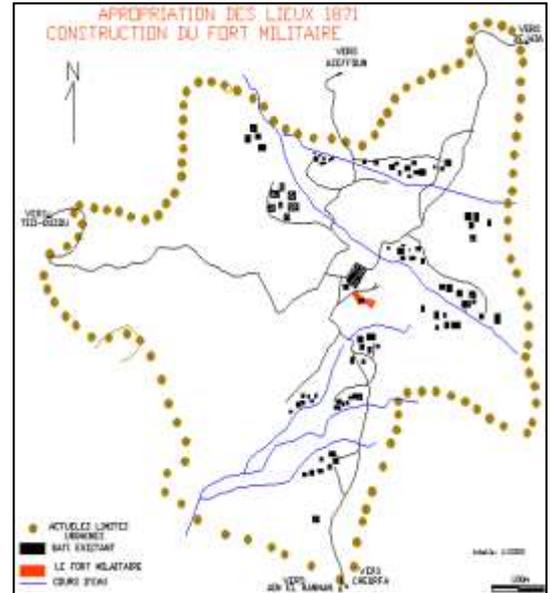


Fig. 9 : La mosquée d'Azazga

**II\_2\_Apropiation des lieux 1971 par les colons :**

L'édification d'une caserne au dessus du marche fut la première manifestation de l'espace français à Azazga, afin qu'il assure le contrôle totale de la région et la population

Origine : L'attribution du nom d'Azazga remonte justement au parcours du maréchal Randon en 1846 sommant les habitants d'Ait Gobri de libérer le seul passage conduisant sur le Djurdjura en les menaçant à coup de canon tandis que ces derniers restaient sourds à toutes propositions de notre vaillant combattant d'où le nom IAZOUGUEN « les sourds ».



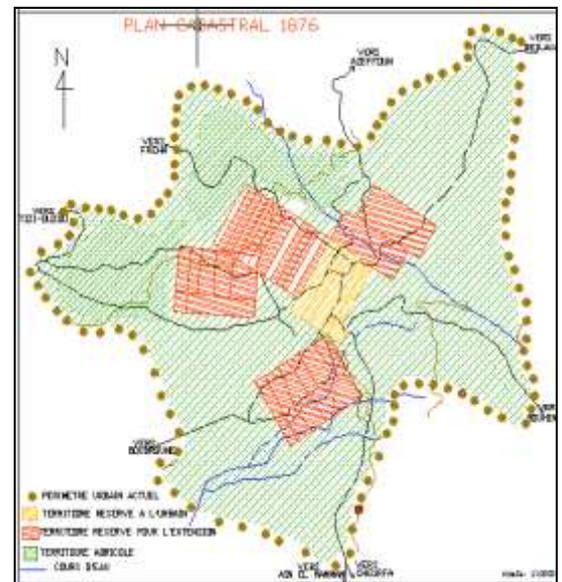
**Fig. 10 :** appropriation des lieux 1871  
**Source :** POS d'azazga

**II\_3\_Plan cadastral 1976 :**

Pour mener à bien leur intervention, les français se sont dotés d'un instrument juridique **Senatus Consult** 1863, leur permettant ainsi une bonne gestion des terres par achat aux particuliers, en mettant en place une législation favorable.»

L'intervention française correspond a l'organisation territoriale, fait table rase de certaines tribus et instaurer au périmètre de colonisation réservé aux européens et des douars réservés aux algériens.

Des communes mixtes et des communes en plein exercice sont créés, c'est le découpage administrative mis en place par l'opération Senatus Consult, elle intervient aussi sur le foncier, en le divisant et le portant sur un plan ce qui donna « **le cadastre** ».



**Fig. 11 :** plan cadastral 1876  
**Source :** POS d'azazga

Cette opération touche particulièrement les terres agricoles et après l'exploitation de ces derniers, les français ont établi un plan cadastrale basé sur la régularisation parcellaire, ainsi les français ont défini un plan de formation de la ville en trois niveaux :

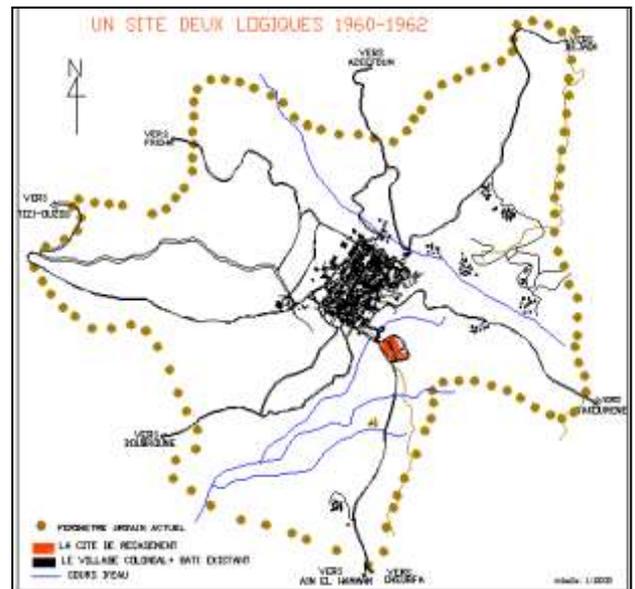
- **Le niveau urbain** : ce premier niveau forme le centre de la ville et son noyau initial, limité de ses quatre cotés par des barrières de croissance (un obstacle à la propagation d'un tissu qui peut être d'ordre géographique: ligne de relief, cours d'eau, forêts; ou artificiel: route, voie ferrée)
- **Le niveau pour future extension** : Réservé pour la future extension de la ville, il est à son tour limité par des barrières d'ordre géographique:
- **Le niveau agricole**: Réservé pour l'exploitation des terres agricoles, il ceinture les deux niveaux précédant ce dernier niveau est issu de la régularisation du trace parcellaire préexistant.

**II\_3\_Etablissement de la ville :**

Une fois le tracée de la ville est achevé (les îlots et les parcelles définis) les français s'installent pour occuper les lieux, la ville se densifie et se développe grâce à l'exploitation agricole, elle devient un pôle d'attraction.

A travers ce plan Azazga a bénéficié d'une cité de recasement conçue pour les populations autochtones qui est rejetée à la périphérie de la ville sur l'axe menant vers Ain El Hamman

La ville est caractérisé par un tracée en échiquier, la place jardin est le résultat de l'intersection des deux axes territoriaux, autour desquels s'organisent les principaux équipements publics, avec des percées donnant sur l'église, le palais de justice, la gendarmerie, etc.



**Fig 12 :** établissement de la ville  
**Source :** POS d'Azazga





**Fig. 17 :** La perspective donnant sur le palais de justice

**Source :** <http://alger-roi.fr>, collection B. Venis



**Fig. 18 :** La mairie

**Source :** <http://alger-roi.fr>, collection

#### II\_4\_Azazga après l'indépendance :

Suite à l'indépendance la ville Algérienne est confrontée à un problème de l'exode rural plus important, car la ville contribue d'avantage à l'attraction des populations des campagnes qui cherchent de l'emploi et du logement.

Au départ, vu l'absence des instruments de gestion et de contrôle urbain, les algérien ont suivi la politique française en terminant les projets laissés en état de chantier c'est le cas pour AZAZGA, qui devait continuer le projet de la cité de recasement laissé en état de chantier par les français lors de leur départ, elle a été achevée en 1964.

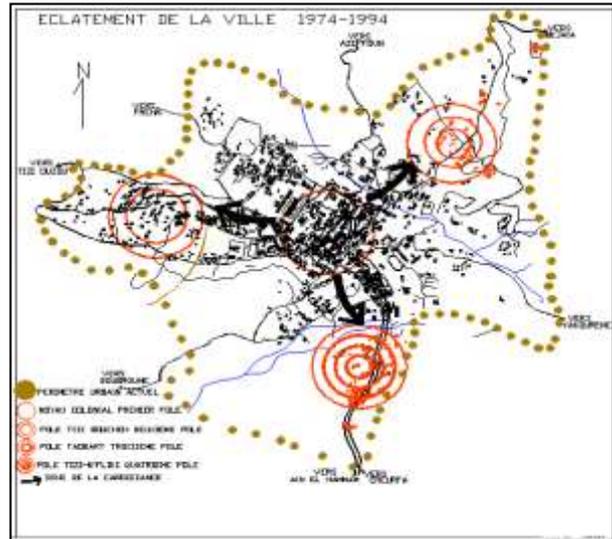
Dans cette période, les grandes et moyennes villes ont connu un développement et une extension sans précédent qui ont engendré des problèmes de croissance économique (chômage, bidonvilles) et l'apparition des petites villes.

La première rupture à la fois morphologique et spatiale fut l'implantation d'une cité de 80 logements à l'intérieur du centre colonial, L'implantation du lycée Chihani Bachir à la périphérie du noyau sur l'axe menant vers le village de Ait Bouhouni, Du côté est, c'est la réalisation d'une école primaire et une cité de 224 logements à Tizi-Bouchene sur l'axe menant vers Tizi-Ouzou autour duquel l'habitat individuel est proliféré signe de l'éclatement spontané de l'espace urbain à Azazga.

**Eclatement de la ville à partir 1974 :**

Cette période est marquée par l'éclatement de la ville de manière radiale en forme d'une étoile en suivant les routes traversant la ville, cette croissance rapide est marquée par quatre pôles :

- Pole I : le noyau historique
- Pole II : le pôle de Tizi Bouchene
- Pole III : le pôle de Taddart
- pole IV : le pôle de Tizi-N'fliki l'entité la plus urbaine dans la ville d'Azazga



**Fig. 19 :** éclatement de la ville  
**Source :** POS d'Azazga

**Constat :**

- On constate que et la logique d'occupation du territoire urbain sont caractérisés par :
- un tissu colonial caractérisé par et son tracé en échiquier, situé géographiquement au centre du périmètre urbain, entouré de plusieurs pôles de croissance, ces derniers sont formés suivant des lignes de croissance artificielle citant la RN 12 et RN 71 donc la ville se présente comme une forte centralité.
  - Ces deux axes routiers majeurs (RN 12 et RN 71) jouent le rôle de colonne vertébrale et les supports d'un étalement en étoile.
  - La rupture entre le tissu ancien et moderne

**Conclusion partielle :**

Le croisement des deux axes majeurs qui traversèrent le territoire d'Azazga (la RN12 et la RN71) a donné naissance à un village colonial. La rencontre de ces deux tracés a été matérialisée, par les concepteurs de l'époque coloniale, par une place triangulaire qui accueillera un jardin, autour de laquelle se prolifèrent les autres édifices publics tels que l'église, la mairie, la gendarmerie, le palais de justice. Ils se présentent comme des éléments structurant le paysage urbain. Le choix de notre assiette d'étude s'est rattaché à ce patrimoine du 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècle et à sa position de centralité par rapport au noyau historique de la ville. Actuellement, ces édifices sont menacés, leur état de dévalorisation témoigne du risque de perdre leur valeur et leur statut autant que mémoire témoignant de l'époque coloniale



III-1-1 : Les équipements ponctuels :

La majorité des équipements administratifs se situent aux alentours ainsi qu'à l'intérieur de notre quartier d'étude. Ce qui fait de lui un lieu de passage attractif et fréquent.



**Fig. 21** : Nouvelle mairie  
Source : auteur



**Fig. 22** : Centre commerciale  
Source : auteur



**Fig. 23** : Nouvelle daïra  
Source : auteurs



**Fig. 24** : L'ex-tribunal  
Source : auteurs

III-1-2 : Les places et jardins :



**Fig. 25** : jardin public Azazga  
Source : auteur



**Fig. 26** : Monument source : auteur

III-1-3 : Un patrimoine architectural en péril

En effet un patrimoine important datant de l'époque colonial présenté par l'ex-église et l'ex-daïra qui mérite d'être préservé et valorisé.

**L'ex-Eglise d'Azazga :**

Un héritage coloniale du XIXe siècle, toujours en bon état sauver des acte de vandalisme qu'ont connu de nombreux édifices juste après l'indépendance, actuellement même si utilisé comme espace d'exposition et de conférence, ce lieux ne reçois pas beaucoup d'activité ne répond pas aux pratiques habituelles des citoyens cet espace reçoit un regard indifférent et dévouer à l'abondant.



**Fig. 27** : L'ex-église Source : auteur

**L'ex-daïra d'Azazga :**

Cette édifice de style néo-classique étaiis le siège de la daïra coloniale, Après avoir transférer le siège de la daïra vers un autre emplacement (vers la partie supérieure du site), les bâtiments qui la constituent sont transformé en espaces d'archives tandis que le bâtiment central doté d'un langage architectural considérable est toujours occupé par le chef de daïra comme sa propre résidence.

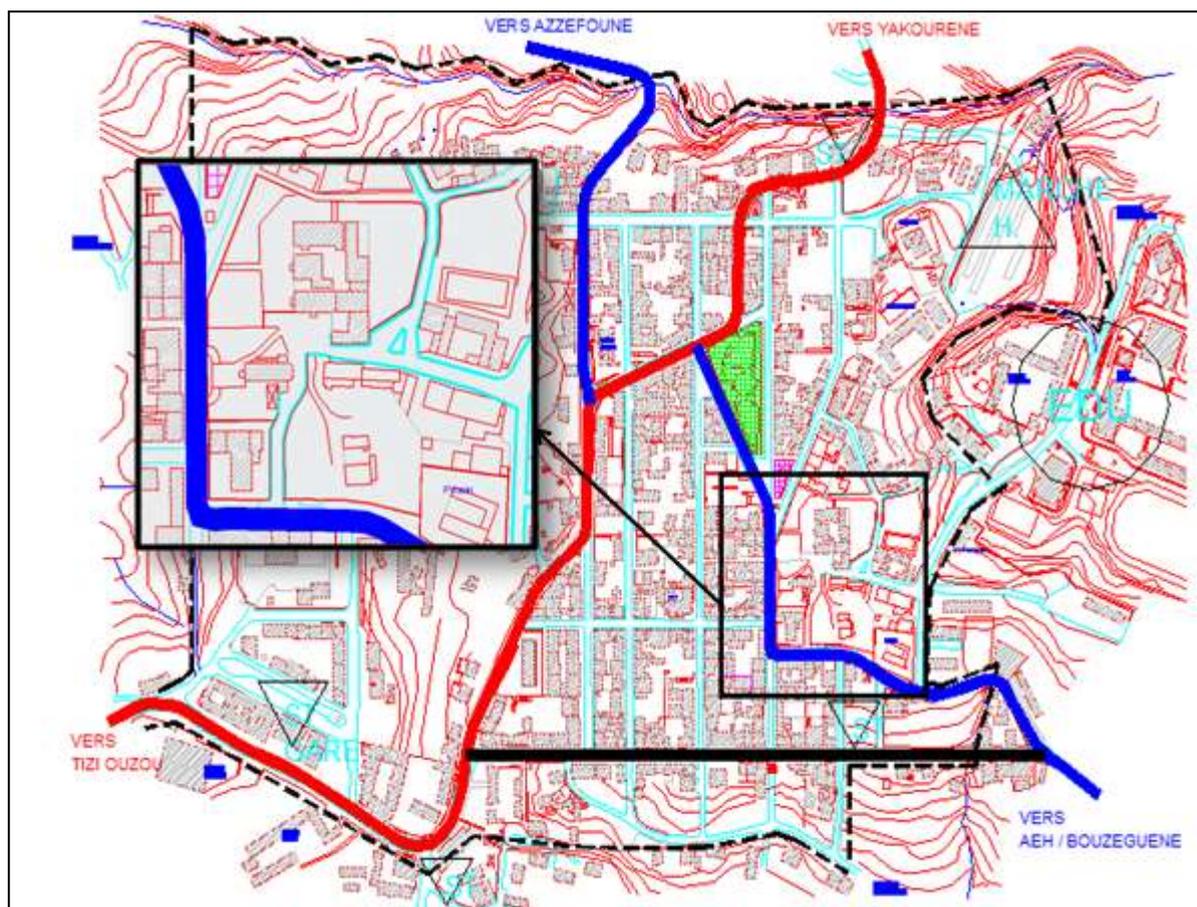


**Fig. 28 :** L'ex-daira durant la colonisation  
**Source :** [www.google.fr](http://www.google.fr) / collection Marcel Lagarde



**Fig. 29 :** L'ex-daira et la nouvelle daïra plus haut  
**Source :** [www.google.fr](http://www.google.fr) /

**III-1-4 : Structure viaire du quartier**



**Fig. 30:** System viaire d'Azazga

**Source :** POS d'Azazga

**Constat :**

Les systèmes viaire de notre quartier d'étude n'est pas tracé dans la même logique du reste du noyau colonial (tracé en échiquier, des rues orthogonales).

-Les parois des rues sont des façades aveugles la dominance des cloisons rends ces axes moins convivial.

Chaque entité est enfermée sur elle-même ce qui induit le manque de connexion avec la dynamique urbaine.

-L'axe piéton au nord de l'ex daïra est en état dégradé malgré la présence du commerce (nouveau centre commercial) qui s'ouvre sur cette voie.

**III-2. Proposition du POS :**

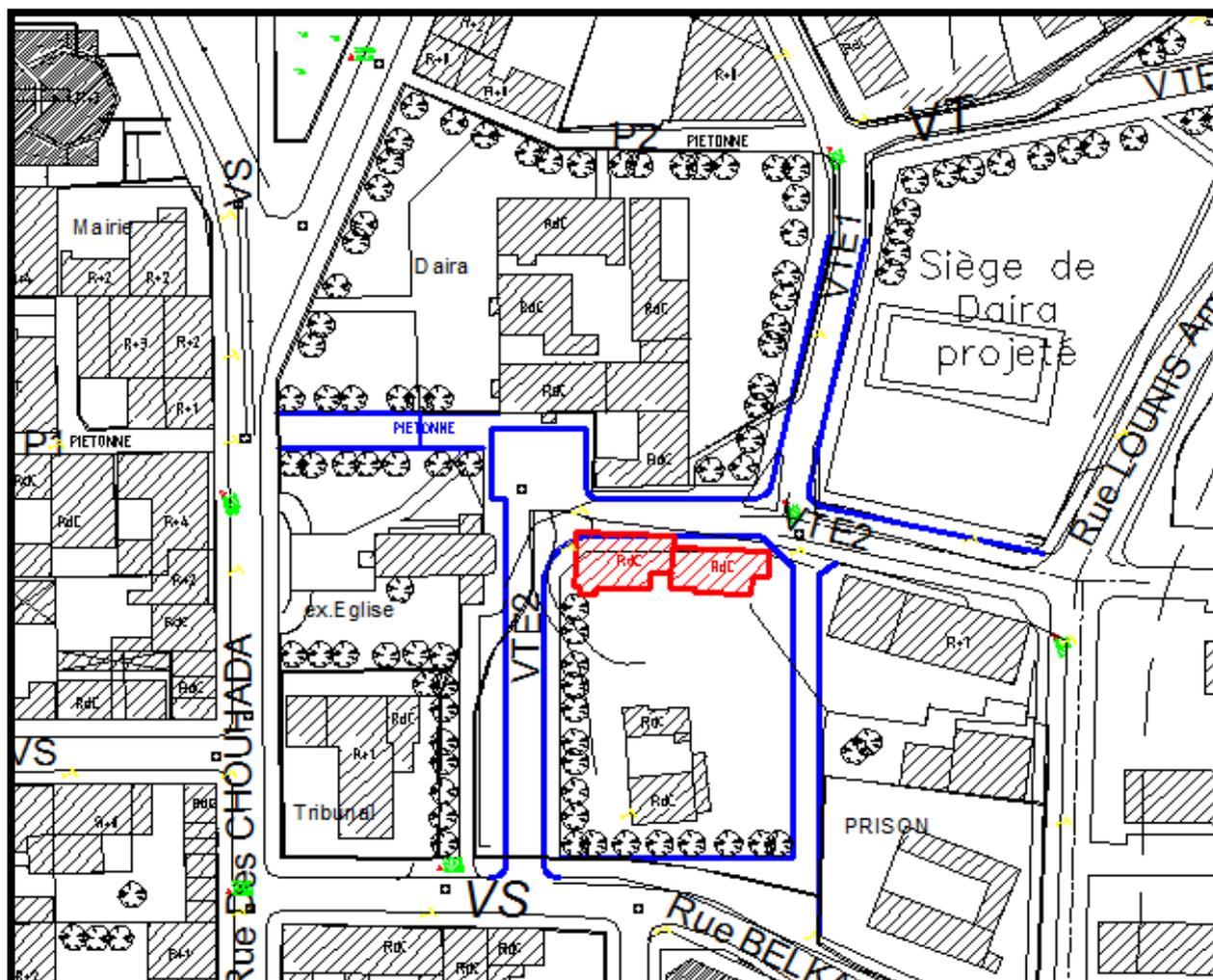


Fig. 31 : System viaire d'Azazga

Source : POS d'Azazga

**Critiques du POS**

- D’après la proposition du POS , on constate que le BET ADS Progress a envisagé des interventions sur la structure viaire du centre historique notamment sur notre quartier d’étude en projetant de nouvelles piétonnes et en améliorant le tracés des anciennes voies sans pour autant essayer de suivre le maillage et le tracé orthogonal des voies projetées sur le reste de la ville.
- Ainsi que l’élaboration d’un plan de règlement déterminant les zones de monuments à sauvegarder tels que l’ex-église, l’ex-daïra et d’autres monuments, et la destruction de quelque bâtiment délabrait. Mais malheureusement, au jour d’aujourd’hui aucune initiative de valorisation ou de réhabilitation concernant ces deux monuments n’a été prévue.

**Conclusion :**

Potentialités du quartier	Carences du quartier
-La situation stratégique au sein d’un noyau historique. -Sa richesse en patrimoine architectural et urbain. -La présence de plusieurs équipements publics à proximité - Sa proximité du jardin public -bonne perméabilité par la disponibilité de plusieurs accès.	-L’absence de prise en charge et la non valorisation du patrimoine architectural. -Le quartier tourne le dos à l’urbain par présence des clôtures. -Le manque d’articulation entre les déférentes entités du quartier. -la dégradation de l’habitat coloniale. -absence d’harmonie entre l’ancien et le nouveau bâti.

## **CHAPITRE III : CHOIX DE LA THEMATIQUE**

### Introduction

L'art, un petit mot qui a de grandes envergures et un sens très large et vaste. En effet, ce concept reste difficile à définir car il a beaucoup changé et évolué durant des siècles, et d'ailleurs de nos jours, toute personne a sa propre définition de l'art, et si on devait poser la question: qu'est ce que l'art ? Certains répondront que l'art est tout ce que l'on retrouve dans les musées, d'autres diront que c'est un moyen de création ou d'expression de l'artiste, une pensée, de la créativité. Les grands philosophes et artistes ont eux aussi leurs propres définitions qui sont toutes différentes.

### I. La notion de l'art :

Selon Herbert Read : "l'art est la tentative de créer des formes plaisantes"<sup>1</sup>

Pour Clive Bell: "c'est une forme de grande portée"<sup>2</sup>

Pour Croce: "il est l'intuition"<sup>3</sup>

Pour Urgien Sangharakshita: "l'art est l'organisation d'impressions sensorielles qui expriment la sensibilité de l'artiste et communiquent à son public un sens des valeurs qui peut changer leur vie"<sup>4</sup>.

Pour l'artiste George Brunon : "l'art est la relation avec la vie"<sup>5</sup>

Le mot art, qui vient du latin Ars et qui signifie technique et savoir-faire, il a deux sens, un sens ancien qui est technique qui consiste en une activité humaine faisant appel à un savoir faire et technique, et un autre sens moderne qui va beaucoup plus vers la création qui peut désigner une activité humaine ayant pour but de produire un certain type d'objet destiné à la contemplation esthétique.<sup>6</sup>

### II.1. La fonction de l'art :

Selon Malraux « L'art a pour fonction de soustraire au temps quelque chose »

Selon Schopenhauer « l'artiste nous prête ses yeux pour regarder le monde »

La lecture des définitions qu'on vient de donner on aperçoit que l'art possède trois fonction :

- Franchir le siècle d'apporter le témoignage du passé comme le fait le patrimoine
- Un facteur de communication au-delà la différence de culture, un véritable pont entre les nations
- Produire le beau, nous voyons les choses belle que l'osque l'artiste nous apprend à le faire
- S'exprimer avec beaucoup de liberté, un moyen de transmettre ce que l'on ressent, c'est l'expression matérielle d'une pensée créative

---

<sup>1</sup>Expo mai 2009 femmes porteuses de projets présentations des artistes.pdf

<sup>2</sup>Idem

<sup>3</sup>[https://www.youtube.com/watch?v=FP4UkEtBnCE&index=3&list=PLc3gZA\\_U-7AkIWw8s2zFLQKnko6cYGoAZ](https://www.youtube.com/watch?v=FP4UkEtBnCE&index=3&list=PLc3gZA_U-7AkIWw8s2zFLQKnko6cYGoAZ)

<sup>4</sup>Idem

<sup>5</sup>Idem

<sup>6</sup>Idem

### Classification de l'art :

Au 19<sup>ème</sup> siècle Hegel distingue cinq arts et les classe en fonction de deux critères: l'expressivité et la matérialité, il organise une double échelle allant de l'art le moins expressif mais le plus matériel vers l'art le plus expressif mais le moins matériel. Cela nous donne une liste de classification des différents arts nous retrouvons en premier l'architecture, en second la sculpture, en troisième la peinture, en quatrième la musique, et en dernier la poésie. A ces catégories classiques se sont ajoutés au 20<sup>ème</sup> siècle, le sixième art qui représente les arts de la scène regroupant le théâtre, la danse, le mime et le cirque, le septième art qui regroupe le



**Fig 32 :** activité enseigné par l'école d'art d'Azazga

**Source :** Google

cinéma (dans lequel on inclut le long-métrage, le moyen-métrage et le court- métrage, les séries télévisées et téléfilms), le huitième art qui représente les arts médiatiques, regroupant laradio, la télévision et la photographie, et enfin le neuvième art qui est la bande dessinée.

Des institutions ont été créées afin d'enseigner de diffuser, de promouvoir, de transmettre et de préserver l'art de génération en génération. Nous retrouvons des forums d'art qui sont des complexes d'espaces (musées, médiathèques, théâtres...) dédiés à la promotion de l'art, des musées d'art qui sont des lieux dans lesquels sont collectés, conservés et exposés des œuvres d'art dans un cadre d'enseignement et de culture, des centres d'art qui sont des lieux d'expérimentation et de production où les travaux d'artistes plasticiens contemporains sont présentés, et nous terminons par les écoles d'art que nous développerons dans ce qui suit.

### II. Le choix du thème:

La sensibilité de la période historique du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle, dite « période coloniale », incarnée dans la mémoire du peuple algérien qui rappelés les souffrances de la guerre de libération à causer une réticence envers l'héritage coloniale, cela encourage la volonté de ruptures, ce que nous mènent à posé la problématique suivante :

### Comment sensibiliser l'opinion publique sur l'importance du patrimoine ?

A mon avis la solution est de ramener l'art au centre de la ville pour le promouvoir et faire associer le patrimoine à l'art et non pas à la colonisation.

On constat aussi que ville de Tizi-Ouzou regorge de jeunes talentueux artistes qui ne trouvent

pas où exercer leurs passions et acquérir plus de connaissances et se former dans le domaine de l'art. Notre choix s'est porté vers la conception d'une école des arts, afin d'offrir à ces derniers un endroit propice à eux où ils pourront s'exprimer et évoluer.

Projeter cet équipement, assurera rencontre, communication et échange d'idées, permettra de faire naître ou de faire revivre l'âme d'artiste qui est enfuie dans chaque individu et de faire sortir le domaine de l'art de son anonymat et lui réattribuer la place qui lui revient de droit.

et encore l'état dégradé de l'actuelle école des beaux-arts d'Azazga, annexe de l'école supérieur d'Alger, datant de l'époque coloniale et située en périphérie de la ville d'Azazga, elle intègre six ateliers de peinture, design aménagement, céramique, design graphique et enfin miniature donc sera favorable de projeter un nouveau siège de l'école au centre de la ville qui sera l'extension de l'ex église, cela va permettre de promouvoir déjà l'art et même de donner plus de visibilité au patrimoine

On a visité l'école j'ai constaté :

- La dégradation des lieux
- Le non adaptation des espaces à leur type d'activité
- L'éloignement et l'anonymat de cette école
- La surcharge



**Fig. 33 :** Atelier écoles d'art d'Azazga  
**Source :** auteur



**Fig. 34 :** Atelier en construction  
**Source :** auteur



**Fig. 35 :** Ateliers  
**Source :** auteur

### III. La définition des écoles d'arts et leur évolution :

L'école d'art est une institution d'enseignement avec une attention particulière aux arts visuels, en

particulier l'illustration, la peinture, la photographie, la sculpture et le graphisme, bref c'est un lieu d'enseignement et de formation des futurs artistes.

Les écoles d'art actuelles sont héritières de quatre systèmes:

- Les académies : la plus célèbre est l'académie royale de peinture et de sculpture; les plus grands artistes y enseignaient à l'époque, dans le but de maintenir la tradition académique par une hiérarchie des genres (histoire, portrait, paysages) et par l'étude des anciens maitres.
- Les écoles gratuites de dessin : la plus part d'entres elles ont été fondées au 18ème et 19ème siècle, leur but était de donner le goût du beau aux artisans, de leur apprendre la géométrie et la précision et le refus de l'ornement et du pittoresque. La grande majorité des écoles d'art territoriales d'aujourd'hui sont d'anciennes écoles gratuites de dessin comme celle de Toulouse, Rouen, et Rennes en France.
- Les nouvelles écoles nationales d'art: elles ont été fondées dans les années 1970 et 1980, conçues en fonction d'enjeux de programmes pédagogiques spécifiques, elles relèvent du ministère de la culture comme la villa Arsonde Nice et l'école de photographie d'Arles.
- Les ateliers privés d'artistes : les artistes peu renommés enseignaient dans leurs propres ateliers aux étudiants qui les payaient en retour, dans certains cas les étudiants profitaient de l'enseignement de l'artiste en lui servant d'assistant.

Depuis le milieu des années 2000, la plupart des établissements territoriaux d'enseignement artistique ont changé de statut pour devenir des établissements publics de coopération culturelle.

#### IV. Analyse référentielle d'exemples :

##### **Ecole supérieure des beaux-arts d'Alger :**

L'école supérieure des beaux arts d'Alger est une institution à caractère pédagogique qui a évolué durant des années: d'une école nationale d'architecture et des Beaux Arts (1962-1970) à une école nationale des beaux-arts (1970-1985) ensuite à une école supérieure des Beaux Arts en 1989.



**Fig 36** : Ecole supérieure des beaux arts d'Alger  
Source : google

L'école a été conçue par les architectes Léon Claro et Jaques Derida, l'école a été érigée dans les jardins du parc Gatliff (parc Zyriab actuellement), les travaux avaient commencé fin 1950, et c'est en octobre 1954 que l'école ouvre ses portes et reçoit près de 300 étudiants.



**Fig. 37** : L'architecte Léon Claro (l'homme en lunette)  
Source : wikipedia.org

L'école accueille trois départements :

- Le département des beaux arts, regroupant les ateliers de dessin, de peinture, de sculpture et de perspective.
- Le département de design regroupant les ateliers d'aménagement d'intérieur et de design graphique.
- Le département d'art islamique, regroupant les ateliers de céramique, miniature et calligraphie.

On y retrouve également une bibliothèque, une salle machine (d'informatique), une menuiserie, des espaces de stockage, un magasin, une salle de prière, une administration, ainsi qu'un restaurant et une cafeteria.



**Fig. 38 :** Atelier de peinture  
Source: Google



**Fig. 39 :** Atelier de miniature  
Source : Google

### Accessibilité :

L'école supérieure des beaux-arts d'Alger est située dans le parc Zyriab, séparé par le boulevard Krim Belkacem.



**Fig. 40 :** Situation de l'école supérieure des beaux arts d'Alger  
Source : Google maps



**Fig. 41:** Vue satellitaire du site de l'école supérieure des beaux arts d'Alger

**Source:** Google Earth

**Analyse spatial:**

L'école supérieure des beaux arts d'Alger est répartie en trois entités que nous nommerons "A, B, C" (figure 42), où l'entité "A" regroupe la cafétéria et le restaurant, l'entité "B" regroupe la bibliothèque, la salle machine et l'administration ,quant à l'entité "C", elle regroupe les ateliers des différents départements, la salle de prière, le magasin et la menuiserie; les entités "B" et "C" sont reliées par une cour terrasse formant un tout entourer par un vastes espaces verts.



**Fig42 :** Les différentes entités de l'école supérieure des beaux-arts d'Alger.

**Source :** Auteurs

### Volumétrie:

Entité "A" : c'est une nouvelle entité dont les locaux sont préfabriqués de formes parallélépipédiques qui viennent se coller à la périphérie du site, ces derniers ne s'intègrent pas au reste.



**Fig43** : L'entité "A" de l'école supérieure des beaux arts

**Source** : Google map modifié par l'auteur

Entité "B" : elle s'érige en forme de barre en Rez-de-chaussée, dotée d'un toit jardin qui constitue la cour de l'entité "C", cette cour terrasse avec sa galerie offrent une vue panoramique de la ville d'Alger et de la mer.



**Fig44** : L'entité "B" de l'école des beaux arts

**Source** : Auteurs

Entité "C": elle est constituée de 3 ailes de forme parallélépipédique, deux transversales et une longitudinale qui relie les deux précédentes, formant ainsi la forme d'un H (figure 45), le volume s'élève en R+3 et dispose d'un sous sol.



**Fig. 45** : L'entité "C" de l'école supérieure des beaux arts  
**Source** : Auteurs

**Analyse architecturale :**

L'édifice a été construit en béton armé et est doté de toitures plates, les façades abritent de grandes baies vitrées favorisant ainsi l'éclairage naturel et offrant des vues panoramiques sur la baie d'Alger et sur les jardins du site; la façade principale présente une symétrie parfaite quant aux façades arrières, elles présentent une asymétrie de ce fait nous pouvons dire que L'architecture de l'école est un mélange d'architecture moderne et classique.

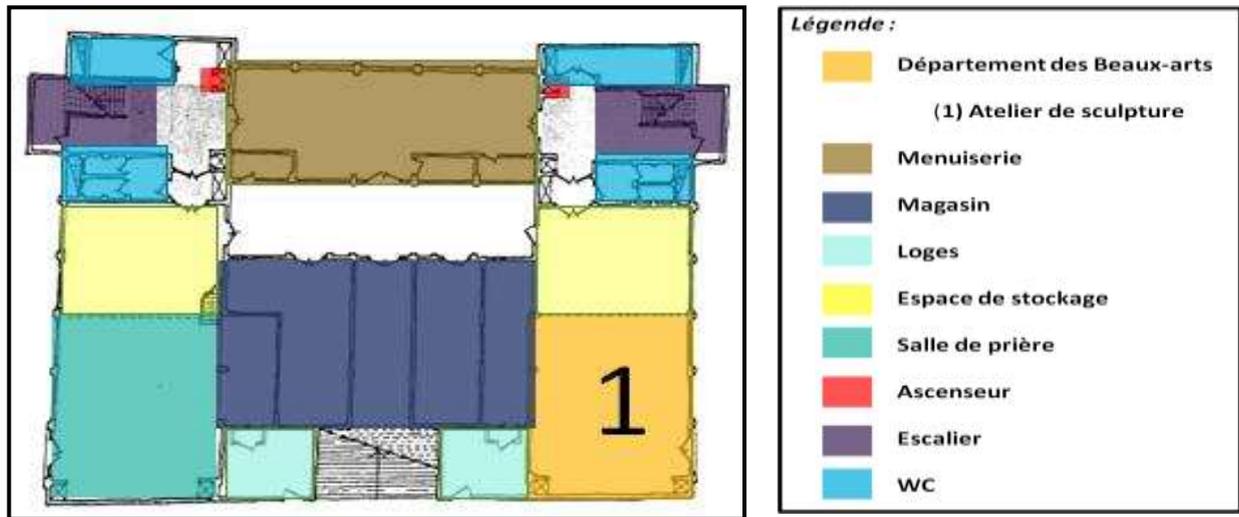


**Fig. 46** : Façade principale de l'école supérieure des beaux arts d'Alger  
**Source** : Google



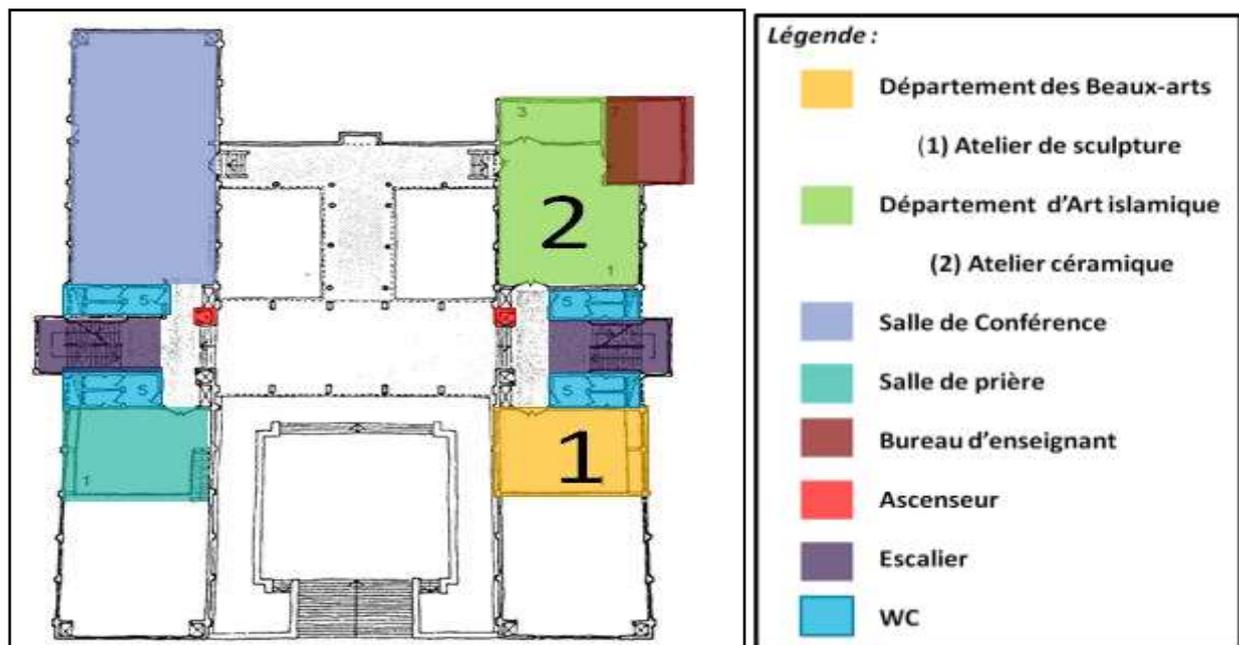
**Fig. 47** : Jardin de l'école des beaux arts d'Alger  
**Source** : Google

Organisation des espaces:



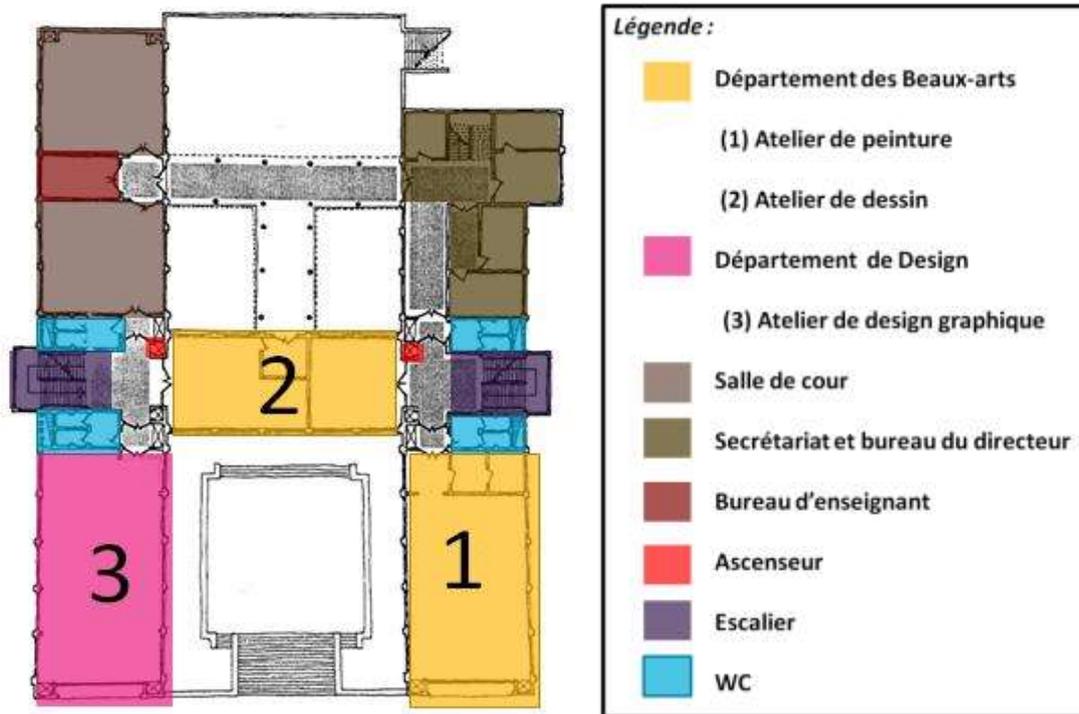
**Fig. 48:** Plan du sous sol de l'école supérieure des beaux arts **Source :** Mémoire de fin d'étude: l'école des beaux arts Espace et événement de Assia Ould Kablia

Le schéma spatial du sous-sol est dédié aux fonctions logistiques ainsi qu'un espace destiné à la formation. Les espaces de circulation verticale et les sanitaires sont regroupés à la Périphérie du bâtiment.

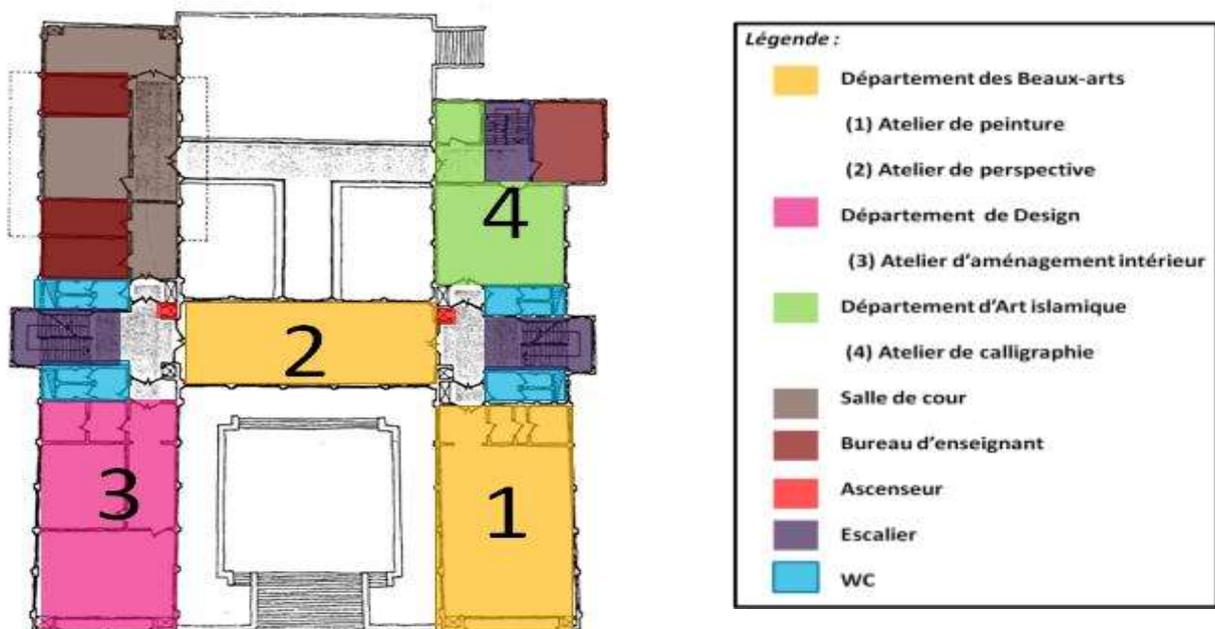


**Fig. 49 :** Plan du rez-de-chaussée de l'école supérieure des beaux arts **Source :** Mémoire de fin d'étude: l'école des beaux arts Espace et événement de Assia Ould Kablia

Le rez-de-chaussée de cette école abrite des espaces de formation, ces derniers sont distribués par des coursives centrales permettant une fluidité de l'espace.

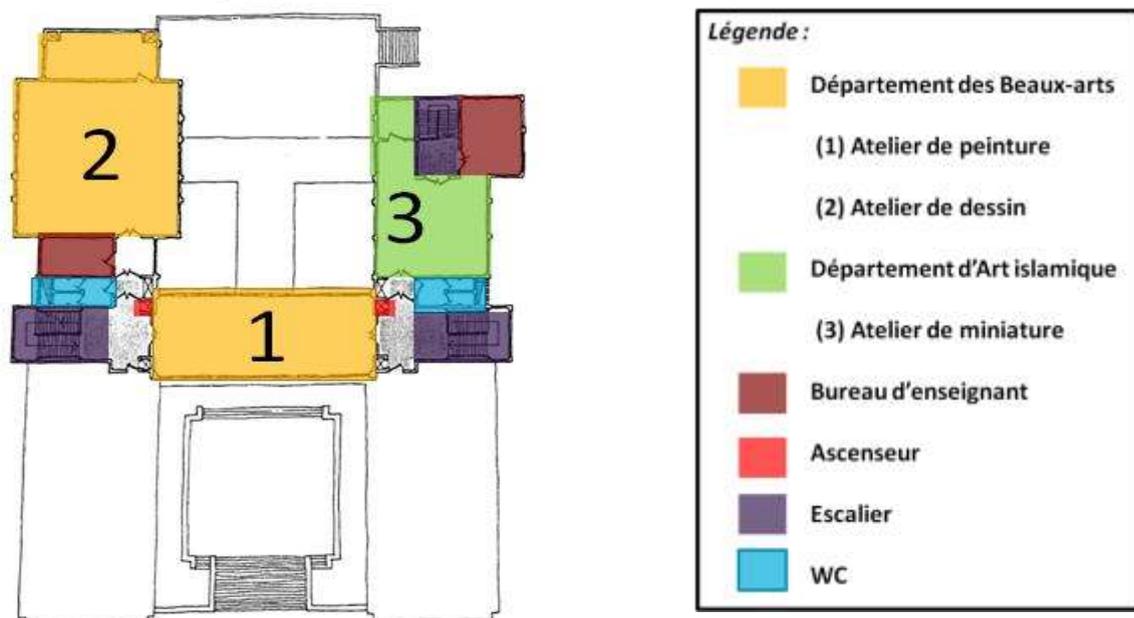


**Fig. 50 :** Plan du 1er étage de l'école supérieure des beaux arts d'Alger **Source :** Mémoire de fin d'étude : l'école des beaux arts Espace et événement de Assia Ould Kablia



**Fig. 52 :** Plan du 2ème étage de l'école supérieure des beaux arts d'Alger **Source :** Mémoire de fin d'étude: l'école des beaux arts

Les deux étages supérieurs définissent un schéma spatial composé d'espaces dédié à la formation ouverte sur l'intérieur et l'extérieur permettant l'accès de la lumière naturelle ainsi qu'une ventilation optimale.



**Fig. 53 :** Plan du 3ème étage de l'école des beaux arts

**Source :** Mémoire de fin d'étude : l'école des beaux-arts Espace et événement de Assia Ould Kablia

Le troisième et dernier étage se développe en amont du bâtiment selon une organisation spatiale périphérique abritant des espaces dédié à la formation.

### Conclusion :

A partir de l'analyse de ces de l'exemple nous avons essayé de faire ressortir d'une part le programme et les entités d'une école d'art et d'autre part les concepts, les principes et les éléments de référence pour la conception de notre projet mais surtout les espaces dont auront besoin les futurs usagers.

### V. Le programme quantitatif et qualitatif :

Notre projet consiste en la conception d'une école des arts et de ce fait nous devrions élaborer un programme afin de mener à bien notre projet.

**V.1. Les ateliers :**

Le nombre de personnes de chaque atelier variera, selon l'activité, de 10 à 15 élèves par groupe.

- La hauteur doit être de 4.5 à 5m
- La surface de la salle varie selon le nombre d'effectif qu'elle accueille (50m<sup>2</sup> pour 18 chevalets). Idem pour la surface de la salle de l'atelier de peinture
- La salle de modelage varie selon le nombre de l'effectif 60m<sup>2</sup> pour 16 personnes

**V.2.Salles d'exposition:**

- Protéger les œuvres contre la destruction, le vol, l'humidité, le soleil et la poussière.
- Valoriser les œuvres d'art dans une ambiance (éclairage, décor).
- Espaces flexibles et modulables, elles peuvent être divisées, en de multiples espaces thématiques
- Des parcours de visites seront proposés; ils constitueront des circuits, soit chronologiques, soit thématiques ou, au contraire, volontairement aléatoires (labyrinthe).
- Minimaliser la décoration et le mobilier afin de ne pas détourner l'intérêt des visiteurs des œuvres.

**V.3.Salle de spectacle :**

C'est une salle, spécialement aménagée, pour les auditions musicales, les représentations théâtrales et les projections cinématographiques, c'est, aussi, un lieu de communication, de rassemblement et de conférences.

Exigences:

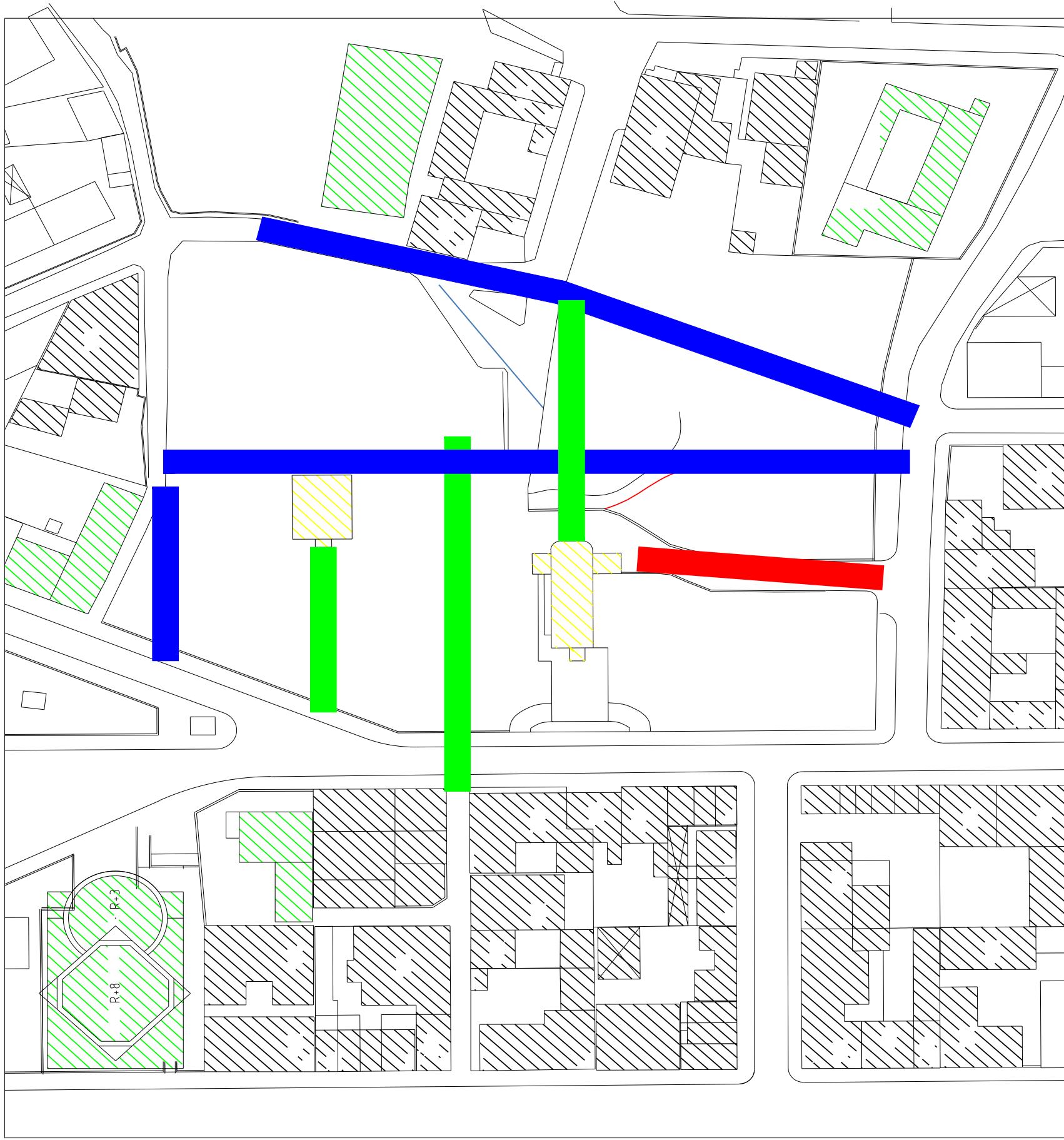
- La pente sera de l'ordre de 8° à 10°.
- Présence de sas au niveau des accès.
- Couloirs de circulation et sièges rabattables pour permettre la circulation du public.
- Ecran de projection et sonorisation de la salle assurée par des enceintes, de part et d'autre de la scène et, aussi, le long des parois de l'auditorium.
- Cabine de projection au fond de la salle, loge, atelier de décor et dépôt en relation directe avec la scène

**V.4.Le programme qualitatif et quantitatif :**

Entité de formation	Surface
Atelier de sculpture	98 m2
Atelier céramique	100 m2
Atelier peinture	120 m2
Atelier dessin	120 m2
Atelier design graphique	73 m2
Atelier d'aménagement intérieur	100 m2
Atelier de miniature	73 m2
Salles TD	$55+46+37+37+37=212$ m2
Amphi	450 m2
Bibliothèque	540 m2
Totale	1886 m2
Entité consommation	
Restaurant	698 m2
Totale	698 m2
Entité diffusion	
Salle d'exposition permanente	467 m2
Salle d'exposition temporaire (église)	240 m2
Totale	707 m2
Logistique	
Infirmierie	26 m2
Loge	26 m2
Parking	1476 m2
Sanitaire	88 m2
Totale	1616 m2
Administration	
Bureaux	$26+43+30+30+26+43=198$ m2
Salle de réunion	65 m2
Totale	263 m2
<b>TOTALE : 5170 m2</b>	

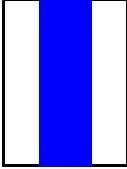
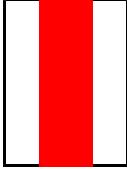
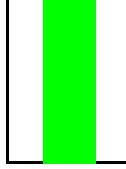
## **CHAPITRE IV : LE P.F.E**

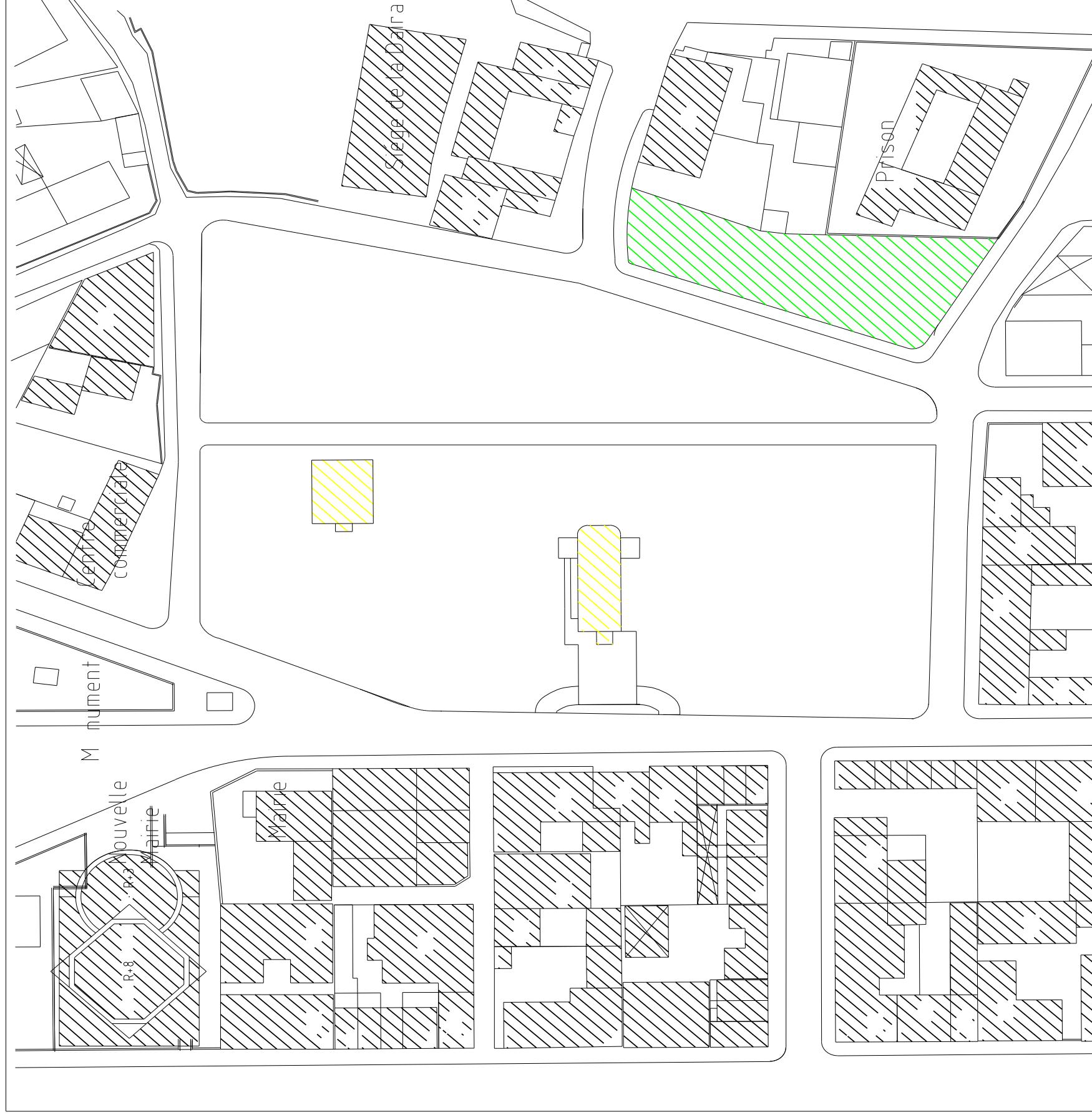




# Phase 02: Restructurations

Echelle: 1/1000

-  Nouvelle voie  
projetée
-  Ancienne voie  
à démolir
-  Nouvelle voies  
piétonnes



# Phase 03: Réhabilitations

Echelle: 1/1000



Espace vert

## II .Genèse du projet:

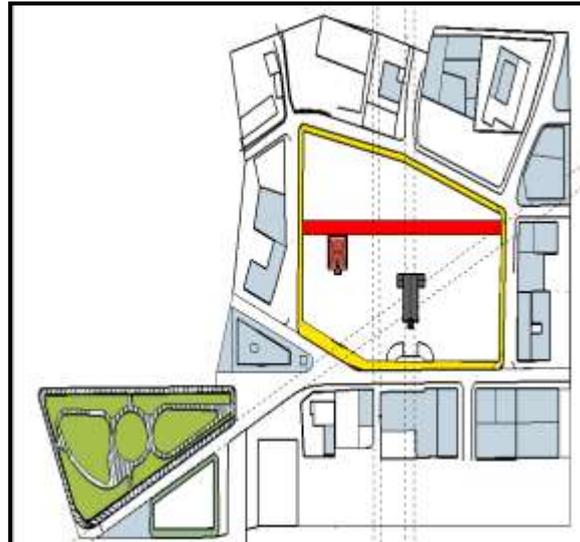
Après avoir dégagé l'assiette du projet architecturale, libéré les abords des deux édifices à sauvegarder, la genèse du projet se résume comme suit :

1. Créer un recul de 3 m par rapport à la rue dans le but d'aérer la façade.
2. Tirer des principes du contexte pour lier l'église à l'urbain et dégager le maximum de perspectives envers elle :

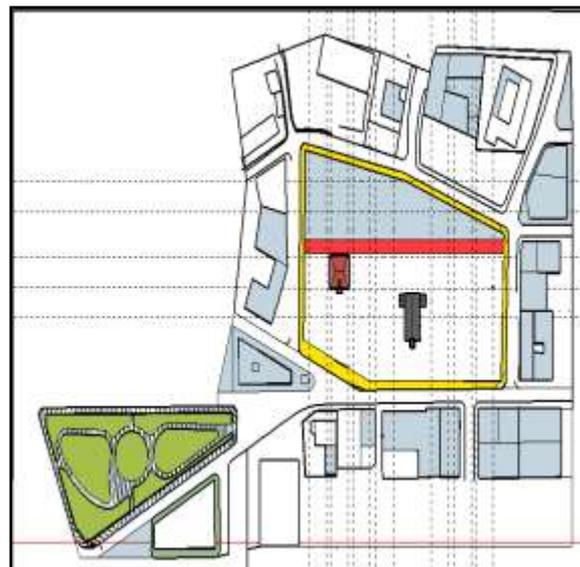
- Tracer un axe de conception à partir de la perspective venant de l'axe 1<sup>er</sup> Novembre afin de créer une articulation entre le Square et le quartier.
- Tracer un deuxième axe de perspective vers l'église depuis la rue supérieure du quartier.
- Un autre depuis une ruelle en bat de notre site

3. Tracé une trame géométrique a en partant du module de base qui est l'ex-daïra, l'église jouera un rôle de centralité a partir de laquelle se projeté un axe symétrie.

4. En haut de la route que on projeter en rouge, se développera l'école d'art, elle porter les deux édifices et devenir comme une sorte de liaison qui relira les deux patrimoines
5. l'entité orange cueillera la cité de l'école d'art d'une capacité de 500 étudiants

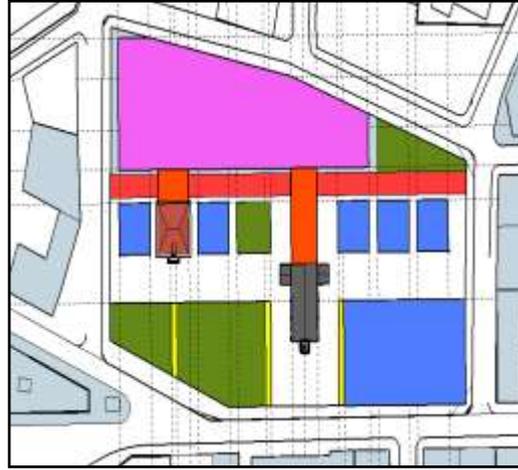


**Fig 53 :** Tirer des principes du contexte  
**Source :** auteur



**Fig. 54 :** trames du projet  
**Source :** auteur

- 6. Les entités bleues seront des espaces de commerces pour la ville
- 7. Les lignes jaunes présente des axes piétonniers des principes du contexte
- 8. Les espaces verts sont pensés de sorte de dégager une perspective vers le square et de marquer l'angle



**Fig. 55** : entité du projet  
**Source** : auteur

**III. Description du projet**

Notre projet intègre une école d'art soulignée en rouge (réhabilitation et extension de l'église), et une cité en bleu (pour l'école d'art) dont on a développé que les grandes lignes.



**Fig. 56** : organisation spatiale  
**Source** : auteur



**Fig. 57** : description du projet

**Source** : auteur

Tout en respectant le gabarit des unités avoisinantes, le projet se développe en 3 niveaux, il est organisé en quatre parties, amphi, entité exposition, entité logistique et entité pédagogique cette dernière et clairement réparties en quatre volume distincts reliés.



**Fig. 58** : programme descriptif de l'école

**Source** : auteur

### III.1. Accessibilité

L'école est accessible par trois accès, deux piétons et une mécanique

- Deux accès piéton situé sur l'axe rouge de symétrie de l'église (matérialisé par un passage couvert) et un autre public qui assure un accès directe vers l'emplie
- Et un mécanique qui se fait par l'entre de parking souligné en bleu



**Fig. 59** : accessibilité

Source : auteur

### III.2. Entité accueil

Un volume en double hauteur complètement vitré qui se situe au centre du projet, affecter a la réception et l'exposition pour le grand public. et depuis cette première entité en peut accéder a une autre

### III.3. Entité exposition

En plus du hall d'entré qui accueillera les expositions permanent, on réhabilité l'église comme espace d'exposition temporaire, cela va donner plus d'ouverture et visibilité pour invité les gens à découvrir l'art

### III.4. L'entité administration

L'emplacement stratégique de cette entité qui se trouve aux centres et en cantate de tous les autres espaces va faciliter l'accès, la gestion et le contrôle de tout le bâtiment

### III.5 Aux niveau urbain :

L'espace public joue un rôle important pour réconcilier entre les différentes entités de la ville, c'est pour cela on aménagé des jardin animé par des espace de consommation qui donne sur l'ex-daïra, et une sorte de parvis devant l'entrée de l'église( comme une esplanade) entourant l'église, une conception de sorte avoir une harmonie de l'ensemble du fragment urbain et une continuité par apport a la ville.

## IV. La cité de l'école :



**Fig. 60** : Cité de l'école

**Source** : auteur

Cet équipement va assurer l'hébergement des quelque 600 élèves de l'école qui intègre des chambres et des espaces communs, projet qu'on a développé que les grandes lignes.

## **Conclusion générale**

Ce travail ma d'abord apporté un savoir en matière de protection et de valorisation du patrimoine et ma ensuite permit de les appliquer.

Malgré les difficultés rencontrées au cours de l'élaboration de mon travail, j'espère avoir abouti à un projet qui a su répondre aux problématiques posées pour aboutir a la valorisation et la découverte du patrimoine d'Azazga même si beaucoup reste à faire.

## Les références bibliographiques :

### Ouvrages :

- CHOAY, F. « Claude Lévi-Strauss et l'aménagement des territoires », in Urbanisme, n° 365, mars-avril 2009.
- Sitte, Camillo, l'art de bâtir les villes, Editions du seuil, paris, mai 1996,
- JOFFROY P. et FLEURY M., Réhabilitation des bâtiments : conserver, améliorer, restructurer les logements et équipements, Collection technique de conception ;
- CALSAT, Henri-Jean, « Dictionnaire multilingue de l'aménagement de l'espace », Conseil International de la langue française, Presses Universitaires de France, 1993.
- AICHE. B, CHERBI. F et OUBOUZAR. L, « Patrimoine architectural et urbain des XIXème et XXème siècles en Algérie », Projet Euromed Héritage II, Patrimoines partagés.
- MAHMOUDI A. et TERKI F., « La réhabilitation architecturale d'un édifice moderne dans le cadre d'une requalification urbaine », Mémoire de master en architecture, UMMTO, 2015.
- BELLAHSENE Tarik, thèse de doctorat, « La colonisation en Algérie : Processus et procédures de création des centres de peuplement. Institutions, intervenants et outils », université de paris 8- Vincennes saint Denis, 2006.
- BOUSSERAK M., «Intervention sur le patrimoine urbain : Acteurs et outils», Mémoire Magister, W.HAMMA
- Boutabba H. et Al, « Le patrimoine architectural colonial dans la région du Hodna, un héritage en voie de disparition ».
- PDF, Les cahiers de l'AUE n°12 « mettre en valeur son patrimoine bâti », déc. 2004.
- PDF, REHABI Med. « Architecture Traditionnelle Méditerranéenne », Réhabilitation Ville et Territoire

### Sites internet :

- [www.patrimoine-religieux.gc.ca](http://www.patrimoine-religieux.gc.ca), consulté le 20-01-2016.
- <http://arvha.org/euromed/index.html>
- [www.google.fr](http://www.google.fr) , Intervention contemporaine sur les édifices patrimoniaux,
- Agence Opus 5 Architecte.

## **LISTE DES FIGURES**

**Fig.1 :** Azazga à l'échelle nationale

**Source :** Google, [www.tiziouzou-dz.com](http://www.tiziouzou-dz.com)

**Fig.2 :** les communes limitrophes

**Source :** Google, [www.tiziouzou-dz.com](http://www.tiziouzou-dz.com)

**Fig. 3 :** situation d'Azazga à l'échelle régionale

**Source :** Google, [www.tiziouzou-dz.com](http://www.tiziouzou-dz.com).

**Fig. 4 :** accessibilité de la ville d'Azazga

**Source :** Google, [www.tiziouzou-dz.com](http://www.tiziouzou-dz.com).

**Fig. 5 :** Carte géotechnique au niveau de la ville

**Source :** POS d'Azazga modifié par l'auteur

**Fig. 6 :** Carte géotechnique au niveau de la commune d'Azazaa

**Source :** POS d'Azazga

**Fig. 7 :** établissement berbère avant 1830

**Source :** POS d'Azazga

**Fig. 8 :** Le marché d'Azazga

**Source :** Google ; collection Marcel Lagarde.

**Fig. 9 :** La mosquée d'Azazga

**Source :** Google ; collection Marcel Lagarde.

**Fig. 10 :** appropriation des lieux 1871

**Source :** POS d'Azazga

**Fig. 11 :** plan cadastral 1876

**Source :** POS d'Azazga

**Fig. 12 :** établissement de la ville

**Source :** POS d'Azazga

**Fig. 13 :** carte du tracé colonial montrant les perspectives vers équipements publics

**Source :** carte du POS traitée par l'auteur

**Fig. 14 :** Le village colonial d'Azazga

**Source :** [www .google.fr](http://www.google.fr)

**Fig. 15 :** Le palais de justice

**Source :** [http:/ alger-roi.fr](http://alger-roi.fr), Marcel Lagarde.

**Fig. 16 :** La perspective donnant sur le palais de justice

**Source :** <http://alger-roi.fr>, collection B. Venis

**Fig. 17 :** L'église

**Source :** [www.google.fr](http://www.google.fr) ,

**Fig. 18 :** La mairie

**Source :** <http://alger-roi.fr>, collection

**Fig. 19 :** éclatement de la ville

**Source :** POS d'Azazga

**Fig. 20 :** patrimoine existant d'Azazga

**Source :** POS d'Azazga modifié par l'auteur

**Fig. 21 :** Nouvelle mairie

**Source :** auteur

**Fig. 22 :** Centre commerciale

**Source :** auteur

**Fig. 23 :** Nouvelle daïra

**Source :** auteurs

**fig. 24 :** L'ex-tribunal

**Source :** auteurs

**fig. 25 :** jardin public azazga

**Source :** auteur

**Fig. 26 :** Monument

**Source :** auteur

**Fig. 27 :** L'ex-église

**Source :** auteur

**Fig. 28 :** L'ex-daïra durant la colonisation

**Source :** [www.google.fr](http://www.google.fr) / collection Marcel Lagarde

**Fig. 29 :** L'ex-daïra et la nouvelle daïra plus haut

**Source :** [www.google.fr](http://www.google.fr) /

**Fig. 30 :** System viaire d'Azazga

**Source :** POS d'Azazga

**Fig. 31 :** System viaire d'Azazga

**Source :** POS d'Azazga

**Fig. 32 :** activité enseigné par l'école d'art d'Azazga

**Source :** Google

**Fig. 33** : Atelier écoles d'art d'Azazga

**Source** : auteur

**Fig. 34** : Atelier en construction

**Source** : auteur

**Fig. 35** : Ateliers

**Source** : auteur

**Fig. 36** : Ecole supérieure des beaux arts d'Alger

**Source** : Google

**Fig. 37** : L'architecte Léon Claro (l'homme en lunette)

**Source** : wikipedia.org

**Fig. 38** : Atelier de peinture

**Source** : Google

**Fig. 39** : Atelier de miniature

**Source** : Google

**Fig. 40** : Situation de l'école supérieure des beaux arts d'Alger

**Source** : Google maps

**Fig. 41** : Vue satellitaire du site de l'école supérieure des beaux arts d'Alger

**Source** : Google Earth

**Fig. 42** : Les différentes entités de l'école supérieure des beaux-arts d'Alger.

**Source** : Auteurs

**Fig. 43** : L'entité "A" de l'école supérieure des beaux arts

**Source** : Google map modifié par l'auteur

**Fig. 44** : L'entité "B" de l'école des beaux arts

**Source** : Auteurs

**Fig. 45** : L'entité "C" de l'école supérieure des beaux arts

**Source** : Auteurs

**Fig. 46** : Façade principale de l'école supérieure des beaux arts d'Alger

**Source** : Google

**Fig. 47** : Jardin de l'école des beaux arts d'Alger

**Source** : Google

**Fig. 48** : Plan du sous sol de l'école supérieure des beaux arts

**Source** : Mémoire de fin d'étude : l'école des beaux-arts Espace et événement de Assia Ould Kablia

**Fig. 49** : Plan du rez de chaussée de l'école supérieure des beaux arts

**Source :** Mémoire de fin d'étude : l'école des beaux-arts Espace et événement de Assia Ould Kablia

**Fig. 50 :** Plan du 1er étage de l'école supérieure des beaux arts d'Alger

**Source :** Mémoire de fin d'étude : l'école des beaux-arts Espace et événement de Assia Ould Kablia

**Fig. 52 :** Plan du 2ème étage de l'école supérieure des beaux-arts d'Alger

**Source :** Mémoire de fin d'étude : l'école des beaux-arts

**Fig. 53 :** Tirer des principes du contexte

**Source :** auteur

**Fig. 54 :** trames du projet

**Source :** auteur

**Fig. 55 :** entité du projet

**Source :** auteur

**Fig. 56 :** organisation spatial

**Source :** auteur

**Fig. 57 :** description du projet

**Source :** auteur

**Fig. 58 :** programme descriptif de l'école

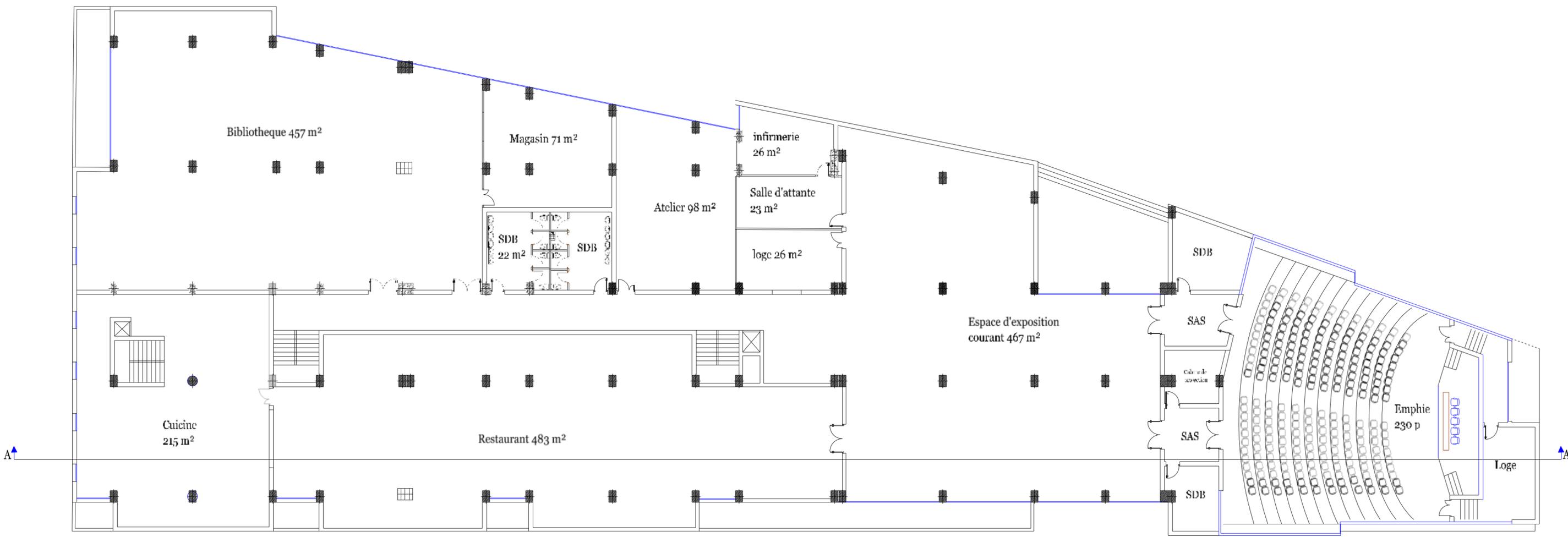
**Source :** auteur

**Fig. 59 :** accessibilité

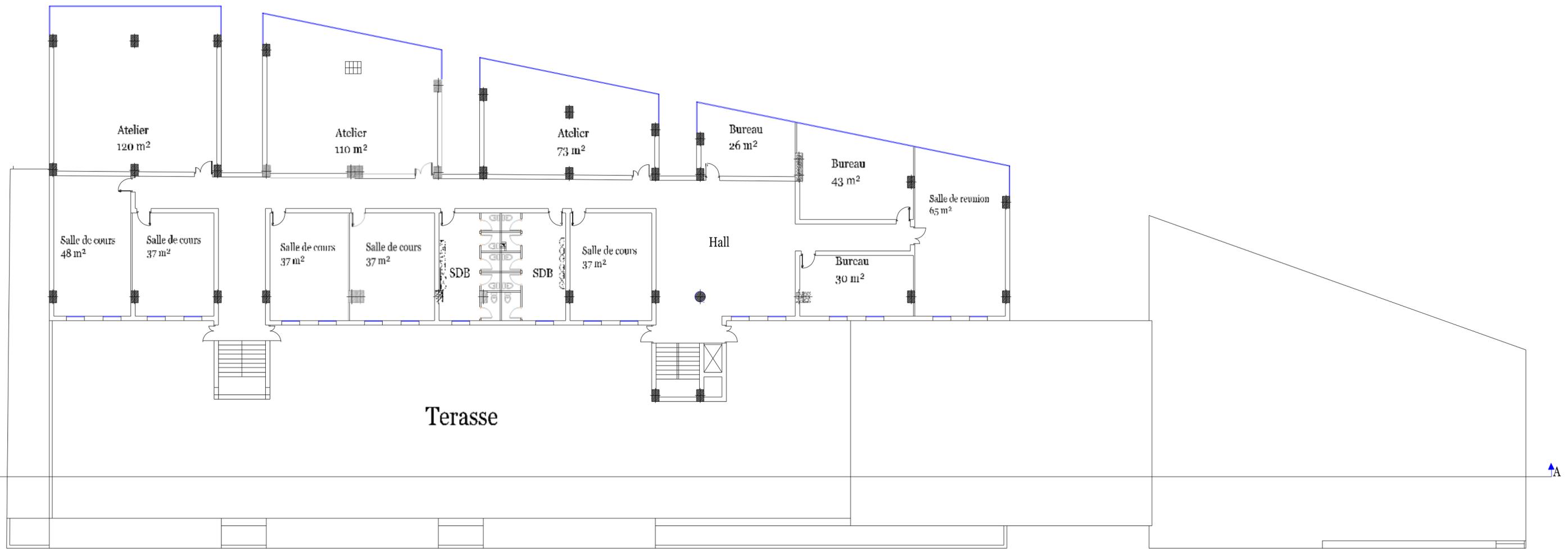
**Source :** auteur

**Fig. 60 :** Cité de l'école

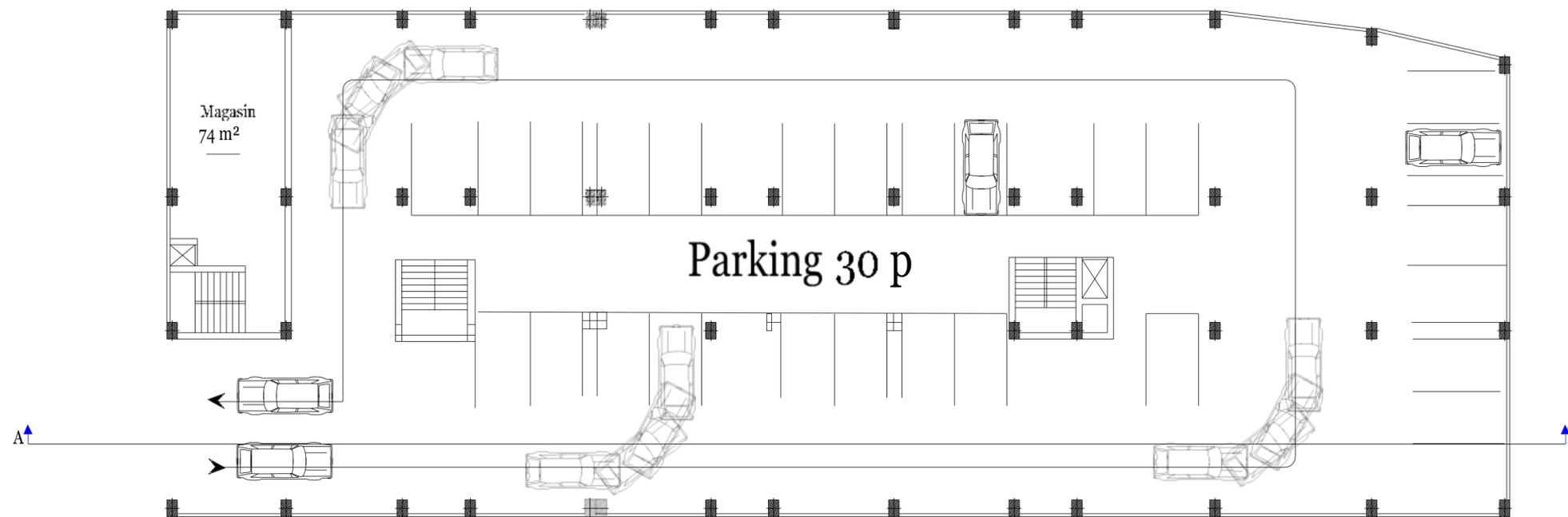
**Source :** auteur



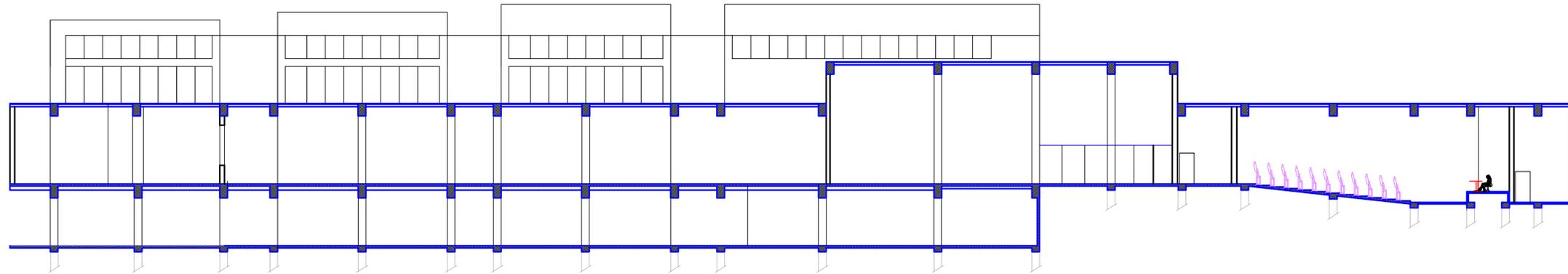
# PLAN RDC 1/200



# PLAN 1er ET 2eme ETAGE 1/200



# PLAN SOUS SOL 1/200



**COUPE ECH: 1\200**



